



HAL
open science

Bellefontaine : projet d'aménagement concerté autour des futurs espaces publics

Mohamed Lamine, Bondyr Da

► **To cite this version:**

Mohamed Lamine, Bondyr Da. Bellefontaine : projet d'aménagement concerté autour des futurs espaces publics. Architecture, aménagement de l'espace. 2014. dumas-01084001

HAL Id: dumas-01084001

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01084001>

Submitted on 18 Nov 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Mémoire de Séminaire : conditions de consultation

Ce document est protégé par le droit d'auteur (art. L. 112-1 du Code de la propriété intellectuelle).

L'auteur du document accorde les droits d'usages suivant :

	OUI	NON
Prêt Inter Bibliothèque	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Photocopie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Scan	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diffusion Intranet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diffusion Internet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Exposition	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Publication non commerciale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

S78

Architecture

Territoire et

Société

BELLEFONTAINE : PROJET D'AMENAGEMENT CONCERTÉ AUTOUR DES FUTURS ESPACES PUBLICS

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR
USE

Enseignants :

Stéphane Gruet Enrico Chapel Anne Pere

Etudiant :

Da Mohamed lamine Bondyr

Table des matières

introduction	4
Participation, Espace Public État Des Savoirs	5
Problematique.....	8
Hypotheses.....	9
Corpus D'etude : Bellefontaine.....	11
Méthodologie D'enquête	14
Plan De Redaction	14
<u>Partie 1</u>	
Essai De Definition.....	16
Espace Public Et Lieux	16
Les Collectifs	18
Bazar Urbain.....	22
Zoom Architecture.....	25
<u>Partie 2</u>	
Approche Historique	29
Interventions Municipales Dans La Ville Nouvelle.....	35
Prologue	38
Zoom Et Bazard Urbain A Bellefontaine.....	39
Une Grille Analytique Simple Pour Rentrer Dans Le Jeu.....	40
Les Modes Opératoires.....	41
Bazar Urbain Une Signature.....	41
Zoom Architecture.....	41
<u>Partie 3</u>	
Premier Constat :	46
Les Marches Commentées	47
Les Jeudis Chantier	50
Les Petits Ateliers Urbains	60
Posture Habitante	62
Conclusion	65
Notes :	66
Bibliographie :	67
Annexes.....	69

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR USE

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à l'élaboration de ce rapport. Mes remerciements vont à l'endroit des membres des associations que j'ai pu croiser au cours de ce travail MPR, régie de quartier, mais aussi à tous les autres, aux membres de zoom, bazar urbain rencontre quelque fois furtivement.

Mes remerciements vont également à l'endroit des mes enseignants qui m'ont accompagné dans la production laborieuse de ce rapport à savoir Stéphane Gruet, Enrico Chapel Anne Père. Merci à eux pour leurs aide et conseils.

Enfin je tiens à remercier tous les étudiants rencontrés au cours de ce séminaire, pour les moments passés ensemble, pour la diversité des opinions et leurs esprits d'ouverture et du soutien qu'ils ont pu m'apporter lors de moments difficiles.

INTRODUCTION

Le choix du sujet émane d'une volonté de comprendre les mécanismes entrant en jeu dans l'appropriation des espaces collectifs, plus spécifiquement des espaces publics. Aux travers de mon vécu, de mes périples et lectures, le constat m'est apparu que la seule qualité architecturale d'un aménagement urbain ne suffit pas à en faire un « Lieu ». C'est-à-dire un espace avec un certain vécu, porteur de valeurs communes et partagées. Il existe certes une forme de pratique liée à la nécessité du quotidien qui anime ces espaces. Mais au-delà qu'est ce qui fait consensus et permet de rendre unique nos espaces publics ?

Bien souvent, nombre de solutions sont proposées à cette problématique de l'appropriation de l'espace public moderne. Parmi elles une récurrente : l'expertise habitante. Une expertise qui est souvent (peut être trop) convoquée au chevet des échecs. De par sa connaissance du lieu, ses habitudes et pratiques, nous pensons que l'usager a un droit de regard sur les questions d'aménagements urbains. Les professionnels sont amenés à faire appel à eux de plus en plus. Les méthodes traditionnelles de faire la ville sont modifiées, intègrent de nouvelles données. Le présent rapport se propose de regarder les mécanismes qui peuvent être mis en place pour collecter, comprendre et traduire de manière tangible les savoir-faire habitants, mais aussi des problèmes qu'ils soulèvent.

Nous sommes convaincus que l'on ne peut vouloir le bien d'autrui sans lui demander au moins son aide et sa contribution. Cela épargnerait une perte d'énergie, de temps et moyens pour de faibles résultats.

PARTICIPATION, ESPACE PUBLIC ÉTAT DES SAVOIRS

La question de la maîtrise d'usage n'est pas nouvelle. Avec l'avènement du mouvement moderne, elle a toutefois longtemps été occultée. C'était l'idéal de l'homme type avec les mêmes besoins fondamentaux en tous lieux, et de ce fait, des réponses toutes aussi identiques quelles que soient les latitudes. On fait très peu cas alors des contextes socio-culturels. L'apport du confort aidant, cette logique a pu prévaloir un bon nombre d'années.

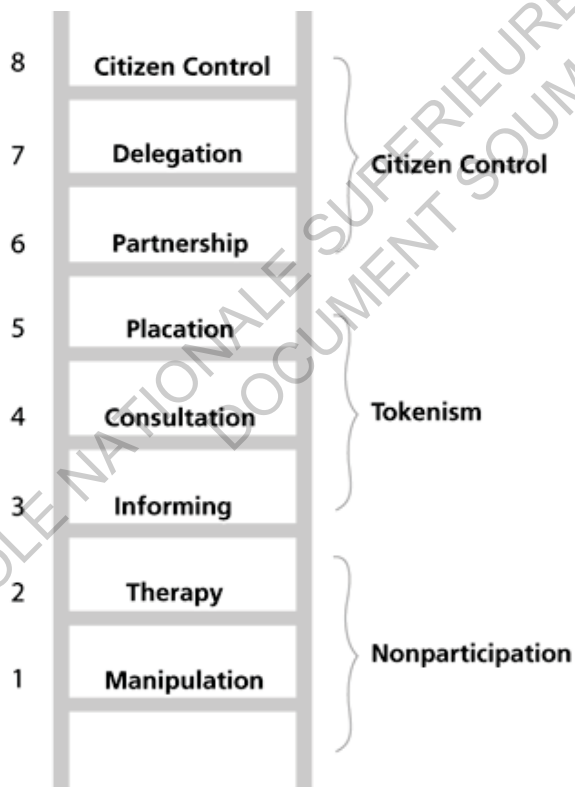
L'après-guerre est une période marquée par des aménagements urbains à grande échelle. Si les espaces publics y ont été réfléchis, ils l'ont été à de très grandes proportions si ce n'est dans certains cas qu'ils n'ont été simplement le résultat de vides résiduels désignés comme un espace collectif tantôt de centre civique. Les grands ensembles construits de 1950-1970 en France ont introduit de fortes ruptures quant aux formes, organisations et statuts de ce que l'on qualifiait « d'espace commun ». La dalle, plébiscitée par bon nombre d'architectes urbanistes du fait des nombreux avantages qu'elle offrait en termes de circulation mais aussi de réforme de l'espace public, ne parvenait pas à satisfaire les attentes des usagers.

C'est dans les années 70 que se précise aussi le concept d'espace public. Les travaux des chercheurs définissent clairement cette notion en même temps qu'ils informent de sa possible disparition (Richard Sennett, Pierre Diaz-Pedregal)¹. Il est à noter que cette notion d'espace public apparaît au moment même où les notions de participation, de projet urbain commencent à prendre corps. Selon TOMAS François³ il serait réducteur de penser l'espace public comme en perdition. Tout se passe comme si plus les gens avaient la possibilité de se replier sur eux même et plus ils multiplient les occasions de se rencontrer dans des lieux qui ne se réduisent plus seulement à un espace de circulation, mais où l'interaction est partout présente et fait l'objet d'aménagements de plus en plus attentifs. Attentifs parce que prenant en compte en amont de l'aménagement l'avis et les besoins exprimés des futurs utilisateurs ou anticipant les modes de vie à venir. La participation deviendrait un outil de collecte de ces attentes.

C'est dans les années 1970 que sont également mises en place les premières expériences de participations. Plusieurs niveaux de participations sont à distinguer. Elles vont de celles figuratives (ou le citoyen est invité à s'exprimer volontiers dans un cadre orienté avec aucune garantie d'être pris en compte) à celles de la délégation de pouvoir aboutissant à un système dit de démocratie active. A ce propos Jaques Donzelot² évoque l'échelle d'Arnstein (Sherry R)³ élaborée pendant la période des

émeutes noires qui ont affectées les USA, qui montre les différents niveaux d'implications. Cette échelle offre huit degrés scindés en trois niveaux :

- la non-participation :
 - manipulation,
 - thérapie
- coopération symbolique, tokenism :
 - Information
 - Consultation
 - Réassurance
- le pouvoir effectif des citoyens :
 - partenariat,
 - délégation de pouvoir,
 - Contrôle citoyen



Arnstein's Ladder (1969)
Degrees of Citizen Participation

Il considère que la participation ne se fait réellement que dans le troisième niveau celui du pouvoir effectif des citoyens. Selon Donzelot, la participation en France se situe sur les deux premiers niveaux. Contrairement aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne où les trois niveaux trouvent une concrétisation dans les projets. Cependant, force est de constater que cette posture française tend à évoluer du fait de certains groupes qui œuvrent souvent dans des cadres bien balisés. Les démarches bien que novatrices par leurs méthodes et leurs moyens, de ces groupes en France, n'intègrent que très peu le troisième niveau. Diverses raisons peuvent expliquer cette limitation comme nous le verrons dans le cas qui nous concerne. Ces démarches correspondent aussi dans certains cas à une injonction d'ordre légale. Une injonction qui comme le dit ZETLAOUI-LÉGER⁵ peut conduire à une confusion entre les outils mobilisés et la démarche elle-même.

Cependant si la participation en amont d'un projet permet d'élaborer des programmes adaptés susceptibles de fédérer l'ensemble des utilisateurs présents et futurs, elle n'est pas suffisante pour Pierre Mahey⁶. Il suggère une intégration de cette participation dans la phase même conceptuelle. Cette participation se fera de manière conjointe et itérative avec l'utilisateur qui est le premier concerné. La conception ne devrait plus être la chasse gardée de professionnel.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PROBLEMATIQUE

De par leurs statuts territoriaux et juridiques, il est difficile d'intervenir sur les espaces publics. Nous entendons par espace public ici les places, rues, squares, jardins publics, et tous ces territoires relevant du régime domanial. Il n'est plus possible de reléguer ces espaces à des vides sur les cartes que l'on agrmente en fonction d'objectifs uniquement spatiaux et/ ou esthétiques. Les investir autrement est possible et de plus en plus effectif. Ces modes sont passionnants à bien des égards ; fascinants autant qu'ils interrogent. Peut-être qu'investir les espaces publics est le remède à la crise de la ville ? Ou n'est-ce que le signe du rejet d'une forme de société ? Le fait est qu'on (politiques, élus, associations ...) demande aux citoyens d'exprimer leurs envies, de les faire sortir hors des murs. Intégrer la demande sociale dans l'aménagement urbain est en vogue. Elle interroge par ses méthodes hétéroclites et dont on ne voit ni ne comprend toujours très bien les issues.

La conjoncture actuelle oblige à tenir compte des usagers pleinement dans la démarche d'un projet. Tant légalement que de manière volontaire. L'objectif étant à terme d'assurer une bonne réception des ouvrages, de cibler correctement les besoins que d'assurer leur pérennité dans le temps. Suffit-il d'être à l'écoute des habitants pour réussir à spatialiser leurs attentes ? En tant que concepteur notre responsabilité est engagée vis-à-vis des utilisateurs. En les sollicitant nous les invitons à nous montrer leurs perceptions des choses. Face aux multiples demandes auxquelles nous sommes confrontés au quotidien, une forme de scepticismes voire de lassitude n'est-elle pas à craindre dans un futur proche si ce n'est déjà le cas ?

Nous sommes frappés en effet de l'enthousiasme que porte les autorités politiques et municipales françaises et particulièrement toulousaines. Comment en tant qu'habitant, citoyen, ma parole ma vision de mon cadre de vie est sollicitée, quelle posture adopter face aux professionnels de la ville ? Comment révéler et retranscrire les savoir faire habitant dans une démarche participative. Quelles formes d'implications pour l'utilisateur et le praticien. Comment les praticiens que nous sommes peuvent ils s'y prendre pour ne pas exacerber un sentiment de lassitude qui peut prévaloir dans certains cas, et rendre compte du vrai et du faux dans la demande des utilisateurs. Quelle légitimité en tirons-nous ? Sous quelles formes aborder l'aménagement urbain dans cette optique participative ?

HYPOTHESES

Parler de participation en espace public est difficile voire antinomique dans certains cas. En préalable nous posons une série d'hypothèses.

Multiplicité

- multiplicité de l'espace public : L'espace public revêt plusieurs formes c'est à la fois un espace social, politique, architectural et urbanistique. C'est un espace porteur de valeurs acquises ou construites. Il sert également à structurer la ville, à offrir une instance de médiation entre l'habitant et son cadre de vie. Il est de facto pluriel et impersonnel. Cette multiplicité suggère automatiquement la difficulté de sa définition, des enjeux énormes qui sous-tendent son aménagement. Intervenir sur l'espace public suppose de trouver un consensus au carrefour de plusieurs disciplines. Comment faire transparaître un sentiment d'appartenance à un lieu au travers de ce consensus ?

Appropriation

- Cette appartenance passe par une appropriation : Appropriation désigne un processus visant à prendre possession d'une chose qui le permet. L'appropriation dont il est question ici n'est pas seulement le fait de la pratique sociale des lieux mais également de l'image dont est porteur l'espace, des symboles qu'il préfigure, et des clés nécessaires à leur lecture interprétation et acceptation commune. Entre formes, fonctions et symboles, quels compromis sont possibles. De quelle manière procéder ? Comment autoriser ce processus de manière consensuel sur les espaces publics ? Pour parvenir à cette appropriation, il nous semble important d'impliquer les usagers, créer, construire une notion de lieu.

Méthodes

Impliquer les gens passe par des méthodes, notamment participatives. Participer est au cœur des questions urbaines depuis plus d'une dizaine d'années. La participation semble être la solution à la crise de l'urbain. Participer c'est d'abord prendre sa part. Dans le processus urbain, c'est pouvoir s'exprimer sur son cadre de vie. Les modes participations sont multiples ; spontanés, volontaires ou contraints. On peut parler aussi de concertation. Cependant dans la concertation la sollicitation initiale ne sous-entend pas, à priori un dialogue ou un processus itératif entre acteurs. S'il est aisé de parler et d'user de participation dans un cadre privé ou relativement limité, rapporter cela au domaine public nous semble être plus problématique. Faire un espace où chaque personne s'exprime dans sa diversité sans pour autant déranger l'autre est plus difficile. Il faut concilier les opinions et leur donner une forme dans la ville. C'est une synthèse de multiples paramètres qui dépassent les

compétences des architectes ou des urbanistes uniquement. Le rôle social et la fonction de l'architecte n'auront jamais été autant promus que maintenant. Peut-être est-ce là l'effet de la crise et /ou celle des médias. Nous sommes donc amenés à reconsidérer l'architecture et l'aménagement urbain sous un autre jour. C'est le croisement de plusieurs disciplines dont les géométries définissent de multiples champs de possibilités. Dès lors les compétences de collectifs pluri disciplinaires sont nécessaires pour mettre en place des instances où se recueillent et se travaillent ces parcelles d'individualités avant de les mettre sur la place public.

C'est une participation dont la forme est toujours à définir. Comment, qui en est l'initiateur, quand mettre en place ce processus et quand l'arrêter si il y a lieu et pourquoi ? Comment agir pour favoriser l'appropriation des espaces publics pour ne pas en faire des non-lieux au sens de Marc Augé c'est-à-dire ne possédant de dimension identitaire, relationnelle ou historique ? En effet comment concilier les points de vue d'une multitude d'acteurs. Chelkoff, & Thibaud, évoquent ainsi la nécessité d'une démarche interdisciplinaire. Ils supposent que l'expérience et la conception de l'espace public urbain reposent sur des qualités sensibles à partir desquelles les dimensions spatiales et sociales sont étroitement mêlées. De fait il ne s'agit plus de mener des analyses prospectives traditionnelles où l'avis des usagers parait être sollicité, mais d'impliquer les usagers dans la démarche même du projet, non plus seulement en amont mais dans la totalité du processus.

Les méthodes peuvent être variées donc. Pour les municipalités, une de ces méthodes consiste à faire intervenir les collectifs pluridisciplinaires. Collectifs, fortement plébiscités du fait de l'expérience et de leurs modes opératoires bien souvent analogues.

CORPUS D'ETUDE : BELLEFONTAINE

Au regard de ces interrogations, notre attention s'est portée sur Bellefontaine. Bellefontaine dans la mesure où il capitalise l'ensemble des questions évoquées plus haut. C'était la volonté d'observer de manière distanciée le travail qu'ont mené deux importants collectifs en vogue. Les collectifs Zoom Bazard urbain (Zoom **et** Bazard urbain ??). C'est aussi une nécessité d'ordre pratique en raison de la proximité de l'objet d'étude.

Bellefontaine se situe dans le sud de Toulouse. Il fait partie de Zup du Mirail conçu par Georges Candilis à la fin des années 60 dans une stratégie de densification de la ville de Toulouse. Avec la Reynerie, et le Mirail, Bellefontaine constitue l'un des trois quartiers de la zup du Mirail. Il s'agissait d'un projet novateur empreint de fortes valeurs architecturales, urbaines, et sociales. Dans sa conception initiale la priorité a été donnée au piéton. Les interstices entre les bâtiments contrairement à la grande majorité des grands ensembles de l'époque, font partie intégrante du projet. La dalle constitue le support principal de tous les espaces publics du quartier. Le projet suscita beaucoup d'enthousiasme à son lancement mais fut progressivement dénigré avant même la fin des opérations pour des raisons tant politiques que sociales. Il ne fut jamais achevé.

A la suite d'une politique migratoire y installant des populations souvent immigrées et pauvres, le quartier se trouvera en partie abandonné. Il se verra très vite stigmatisé. On y assimila de façon simpliste son architecture à la montée de l'insécurité et de la criminalité. Il sera institué une ZUS (zone urbaine sensible) de même que bon nombre de grands ensembles. Plus tard comme ailleurs en France, ces grands ensembles feront l'objet de politiques dites de rénovations urbaines. Cela conduira à la démolition de plusieurs bâtiments (les bâtiments camus Tourasse Maurois 1&2 Cité jardin) ainsi que d'une partie de la dalle allant du Tintoret à l'actuelle station de métro pour ce qui concerne Bellefontaine. Ce faisant l'organisation même des espaces publics est à revoir.

En amont de toutes ces démolitions les autorités municipales ont pris le temps d'informer les populations sur les opérations. Mais qu'advierait-il des assiettes foncières ainsi libérées ? Les choses restaient à préciser. C'est dans ce contexte qu'un appel d'offre est lancé par la mairie de Toulouse en 2010 pour réfléchir au devenir des espaces publics dans le quartier.

Dans l'état actuel, Bellefontaine c'est :

-184ha de Superficie-ZUS,

-17 737 habitants,

-58 % de Logements sociaux,

-33,2 % de taux de chômage,

-6 696 € de revenu fiscal médian

Deux collectifs et un coordonnateur ont été retenus à l'issus de l'appel d'offre. Il s'agit de :

ZOOM ARCHITECTURE :

- Collectif d'architecture et d'intervention urbaine formé majoritairement d'architectes et basé à Grenoble. C'est une structure jeune fondée en 2007. Zoom situe ses actions dans un rapport étroit avec la culture architecturale et les enjeux urbains. Les projets menés abordent les questions d'architecture et d'urbanisme avec au cœur de la démarche une attention particulière portée aux dispositifs collaboratifs qui engagent le public, et la perception de l'espace.

BAZARD URBAIN :

- Collectif grenoblois également, constitué en majorité d'enseignants chercheurs issus du CRESSON (Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain), architectes, urbanistes, sociologues et géographes. Ils présentent leurs actions en 3 points à savoir :
 - L'in situ par le récit, l'observation et la lecture urbaine,
 - L'attention à la fabrique ordinaire de la ville,
 - L'entrée en action par les acteurs, les usagers et les ambiances,

LA CONDITION URBAINE :

- *La Condition Urbaine* est un groupement de conseil en sociologie urbaine, en aménagement et en management urbain spécialisé dans le contexte des grands ensembles sociaux. Elle est basée à paris et fut fondée en 2008. Elle assure la coordination entre les services municipaux, les collectifs, les aménageurs, les maitres d'œuvres et aussi les associations du quartier.

La mission commanditée par la mairie s'étale sur 3 années. Elle a débuté en septembre 2011 et est inscrite au titre des actions à mener dans le cadre des politiques de restaurations urbaines le tout dans une échéance de 15 ans.

En marges des démolitions débutées en 2009, la première opération a été menée par Bazard urbain courant 2011 : l'atelier urbain, où les habitants du quartier ont été invités à s'exprimer.

Les opérations sont menées depuis septembre 2011 et continuent à ce jour avec pour objectifs :

1. Informer et communiquer sur le projet en direction des habitants,
2. Favoriser l'appropriation des nouveaux espaces publics par les habitants,
3. Accompagner le processus projet en lien avec les acteurs institutionnels.

Les actions proposées dans le quartier sont les suivantes et s'adressent à des auditoires différents.

- Les Ateliers du projet : matinées destinées aux acteurs institutionnels.
- Les Jeudis-Chantier : après-midi ouvert à tous, notamment aux habitants, autour de visites sur site selon un thème d'actualité (le projet urbain du quartier, la nouvelle médiathèque, les futures constructions, le Petit Bois...) Un total de 5 prévus dont deux de réalisés déjà, le premier en janvier 2012 avec pour objectif la présentation du projet urbain du quartier et le second en mars 2012 pour réfléchir au programme de la future place du Titien
 - Les Petits ateliers urbains en lien avec les écoles, le périscolaire et l'extra-scolaire, mis en place avec les enfants du quartier afin de les faire participer à l'élaboration du programme des futurs espaces publics, courant Année scolaire 2012-2013.

Un premier atelier a été réalisé également autour des espaces de jeux des enfants dans le quartier suivi d'un diagnostic et de prescriptions énoncées

Des installations éphémères (panneaux, belvédère de chantier...) réunissant des habitants, des usagers, des associations autour de l'acte de fabrication (il n'ya pas de verbe conjugué dans ta phrase). L'objectif est d'expérimenter un travail de programmation co-construit avec les habitants, les usagers, les associations et les acteurs du projet.

La réalisation du belvédère du 28 mai au 9 juin 2012 a fait appel à des membres du collectifs constructLab et Exyzt.

Des supports de communication sur ces actions et sur l'actualité du chantier seront réalisés en lien avec la Mairie de Toulouse : affiches, publications, panneaux, site Internet...

Un site internet retrace les actes posés par les collectifs dans le quartier.

METHODOLOGIE D'ENQUETE

Elle a consisté en deux phases :

Une première phase de collecte de donnée tous supports sur les opérations en cours : le type de support utilisé pour qui, les informations contenues, les méthodes de diffusions, la durée des opérations. Cette étape est un préalable pour analyser les portées effectives des opérations.

Une seconde étape a permis d' aller à la rencontre des divers intervenants, principalement des habitants des quartiers. L'objectif étant de croiser leur propos avec les observations effectuées in situ, de confronter les données recueillies et leurs discours.

Des entretiens auprès des (phrase inachevée)

PLAN DE REDACTION

Le plan de rédaction s'articulera comme suit :

Partie 1 théorique, espace basée sur les définitions de concepts ainsi que les collectifs et leurs méthodes,

Partie 2 présentant le quartier et le contexte social et,

Partie 3 présentant l'action des collectifs in situ croisée au prisme du regard habitant.

1

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

PARTIE 1

ESSAI DE DEFINITION

Espace public et lieux

Essai de définition

Espace se dit de lieu, plus ou moins bien délimité où peut se situer quelque chose. Ce mot vient du latin *spatium* « champ de courses, arène », « étendue, distance espace » et « durée, laps de temps ». Par défaut donc l'espace sous-entend une notion de temps également.

Public, qualifie quant à lui, ce qui concerne l'ensemble d'un peuple, désigne tout ce qui concerne tout le monde.

La combinaison espace-public est donc synonyme d'un endroit qui appartient à tout le monde. C'est ce que nous pourrions retenir du dictionnaire.

Dans la Grèce antique, l'espace qui a la qualité de public est l'espace qui permet de devenir conscient de la présence de l'autre. C'est une définition quelque peu simpliste qui a toutefois le mérite de bien résumer à notre sens cette notion. Elle soulève également les problèmes liés à cette notion. Un lieu commun à la fois appropriable, là se situe le grand paradoxe. Bon nombre de chercheurs se sont penchés sur la question de l'espace public. La plus marquante d'entre elle C'est le cas notamment Jürgen Habermas qui dans les années 60 élabore une réelle théorie à ce sujet. Selon Habermas, l'espace public est un ensemble de personnes privées rassemblées pour discuter des questions d'intérêt commun. Cette idée prend naissance dans l'Europe moderne, dans la constitution des espaces publics bourgeois qui interviennent comme contrepois des pouvoirs forts. Ces espaces ont pour but de médiatiser la société et l'État, en tenant l'État responsable devant la société par ce qu'il nomme la publicité. Pas dans le sens commun mais plutôt ce que l'on pourrait qualifier de droit à l'information. Ce droit suppose d'obtenir l'information requise sur le fonctionnement de l'État, afin que celui-ci puisse être examiné et critiqué sous l'œil de l'opinion publique. On peut retenir ici deux choses essentielles de chez Habermas :

D'une part un attrait pour la scène parlementaire ainsi qu'une valorisation de l'espace public bourgeois. En effet il prend référence sur les salons et les cours de la bourgeoisie allemande du XVIII pour élaborer sa théorie. Pour lui ces espaces sont des modèles de démocratie malgré le fait de

l'exclusion des masses populaires, des femmes. D'autre part il établit une certaine limite franche entre le public et le privé qui ne saurait vraiment exister dans la constitution d'une identité commune. Or c'est justement le fait de cette reconnaissance commune mutuelle qui détermine l'espace public à notre sens.

Cette théorie a servi de base à nombre de travaux sur l'espace public. Celle qui retient le plus notre attention bien que ne faisant pas directement référence à celle de Habermas est celle de Richard Sennett⁷.

Arrivé à un moment où la société moderne était en plein bouleversement, ce livre retrace l'évolution de la notion d'espace public, de l'homme public, dans sa posture avec les autres et avec la ville. Il existait une certaine codification des pratiques qu'elles soient vestimentaires, verbales ou autre dans la sphère public qui n'était pas le reflet de l'individu ni de son intérieur jusqu'au XVIIIe. Avec l'avènement des sociétés dites modernes, on assiste à une abolition progressive de ses limites et de ses codifications. On expose autant qu'on s'expose au point que cela deviennent oppressant. Est-ce en cela que la désaffection des espaces public actuel trouve son sens ? C'est ce que semble conclure Sennett. Il annonce la fin de la res-publica, de cette culture publique qui a marqué les sociétés médiévales.

Dès lors, deux formes de tyrannies s'affrontent : celle du narcissisme où l'individu se complait dans sa sphère privée et de l'autre, la tyrannie du charisme à laquelle on abandonne la sphère public. C'est aussi selon lui le début du développement de communautarismes, « formés sur des constructions aberrantes des identités, enfermés dans le rejet de l'autre et destructeurs pour la société » Pour clore cette partie je reprends ici les propos d'un internaute que je juge pertinents :

« Il est extraordinaire de constater à quel point nous, l'ensemble des citoyens, sommes progressivement chassés et dépossédés de toute possibilité de contrôle collectif de l'espace public, à commencer par la rue. Les restrictions légales et pratiques du droit de manifester, l'impossibilité légale et pratique d'occuper, même temporairement, un morceau de cet espace, l'obligation qui est faite d'y circuler en permanence, en sont quelques signes.[...] je ne suis pas responsable de la rue, que je ne la contrôle pas, comme si j'étais simplement toléré à occuper cet espace dont le maître n'est pas visible[...] Je sais pour avoir vécu plusieurs mois dans un quartier traditionnel et populaire d'une ville du Niger, que cette question y est traitée très différemment. Là, la rue est constamment occupée par les riverains, les commerçants et même les petits vendeurs ambulants (les « tabliers »), et l'ensemble de ceux qui se trouvent là, se sentent co-responsables de ce qui s'y passe. J'ai souvent été témoin de bagarres entre jeunes immédiatement stoppées et sévèrement, par les adultes présents à ce moment,

et qui n'étaient pas leurs parents. Ici, nous avons besoin de caméras de surveillance parce que si une agression se déroule personne n'intervient. Nous avons aussi intégré que la rue n'est pas à nous, que ce qui s'y déroule n'est pas notre affaire, que nous n'avons pas le droit d'y intervenir. »⁸

Le propos qu'il tient au sujet du Niger pourrait être vrai dans les rues de Bobo-Dioulasso ou dans d'autres villes africaines où j'ai grandi ainsi que dans certaines villes d'Asie. Ne pourrions-nous pas avoir de tels espaces dans nos villes ici ? Assurément oui. Sous d'autres formes certes mais cela est possible et nous le croyons car c'est dans la nature de l'Homme.

La notion de lieu est nécessaire pour y parvenir. Le lieu nous le définirions au sens de Marc Augé c'est-à-dire un espace tourné autour de trois dimensions :

Une dimension Identitaire : soit la possibilité, offerte par le lieu, d'échanges constants entre un individu ou un groupe et générateur de leur identité respective et collective.

Une dimension Relationnelle : offrant la possibilité, de rencontre et d'échanges entre individus.

Une dimension Historique : l'inscription dans le temps d'une appartenance au lieu.

Les lieux se construisent donc. Comme nous l'avons vu plus haut la notion d'espace public est intimement liée à celle du temps. Les propos de Richard Sennett alertent sur la disparition de cet espace public. Comme Sennett nous pensons comme que l'espace public devrait être un théâtre. Un théâtre où les personnes fonctionneraient avec des masques. La figure du masque est adéquate dans la mesure où il révèle autant qu'il cache. La vision quelque peu pessimiste qu'énonce Sennett -la disparition de l'espace public- nous espérons et pensons qu'elle, ne se réalisera jamais-.

LES COLLECTIFS

Conscient de cet état de fait, une forme de révolution est en marche depuis quelques années maintenant. En tant que concepteur, nous sommes en partie responsables dans la mesure où chaque trait, chaque forme que nous produisons dans l'espace public ou privé implique explicitement ou non des modes de faire et de pratiquer l'espace, induit de nouvelles formes de sociabilités.

C'est après la seconde guerre mondiale dans les années 50-60 que l'on voit apparaître les premiers groupes formés d'intervenants d'horizon divers. Bien qu'en France le contexte soit fortement marqué

par la prééminence de l'état qui crée de grandes opérations d'aménagements visant à réduire la crise du logement, de petits groupes commencent à se former. D'une manière générale ces groupes apparaissent alors comme des contestataires au pouvoir central de l'état et questionnent l'unilatéralité des décisions en termes d'aménagement urbain. A l'époque ces questions urbaines relevaient principalement des Ponts et Chaussées. C'est également au cours de cette période que le texte fondateur de Sherry R. Arnstein prend corps. Comme évoqué plus haut, il définit les principaux niveaux de participations. Participations liées à une forme de transfert des pouvoirs (décisions et compétences) auprès des individus. Les Etats-Unis, la Grande Bretagne ainsi que certains pays d'Europe du Nord ont été, et demeurent pionniers en la matière. En France la réticence des pouvoirs publics à ces méthodes a constitué pendant longtemps un frein à la globalisation de ces processus. L'état voyant en elles des contestataires à son autorité plus qu'autre chose. C'est-à-dire une forme de contrepuissance à même d'équilibrer ses politiques. Dès les années soixante-dix on note un développement des mouvements urbains dans le monde. Ils sont porteurs de plusieurs critiques selon M. CASTELLS⁹ « luttes urbaines et pouvoirs politiques » : critique sociale, critique artistique, critique politique et enfin d'une critique environnementale. Dès lors apparaissent divers processus comme les ateliers publics d'urbanisme qui constitueront de véritables organes de discussion autour de projets parfois emblématiques et synonyme de toute une période. A titre d'exemple on citera celui de l'Alma –Gare à Roubaix.

Ces mouvements sont aussi le terreau favorable à des professionnels qui cherchent alors à renouveler et à interroger leurs pratiques. Les méthodes de planification basées sur l'analyse et l'interprétation mathématique cherchent de nouvelles voies pour intégrer les préoccupations des citoyens dans leurs pratiques. Selon Paul DAVIDOFF¹⁰, "la planification doit être davantage qu'un exercice technique et bureaucratique ; elle doit avant tout chercher à réconcilier les faits et les valeurs, et viser la justice sociale ». Selon lui, les planificateurs doivent travailler pour les organisations qui partagent leurs valeurs. Il s'agit d'accroître la capacité des citoyens à jouer un rôle actif dans les démocraties modernes en préparant des plans communautaires alternatifs en opposition avec ceux des autorités publiques" EG Advocacy and Pluralism in Planning Davidoff P. On parle alors de *advocacy planning* pour qualifier cette nouvelle pensée. A cette période également sont expérimentées aux Etats-Unis les premières formes de co-conception. L'instauration des CDC (les *Community Development Corporations*,) constituera l'outil opérationnel qui permettra la planification, la démocratisation et la gestion urbaine. Les CDC sont des associations qui disposent d'un conseil d'administration constitué pour moitié habitants du quartier. Ils disposent d'un droit de planning sur leur secteur. Ils disposent entre autre de financements (sous formes de subventions de dons

provenant de mécènes ou de fonds caritatifs) assurant l'autonomie de ces structures et leur permettant d'engager des exécutants spécialisés en charge de concrétiser leur choix. Cette procédure a notamment été mise en place lors de l'élaboration, du schéma directeur de l'extension de l'université d'Oregon par Christopher Alexander et son équipe, dans une expérience d'urbanisme démocratique. En France il faudra attendre jusqu'au début des années 80 que cette notion quitte les salons des professionnels et chercheurs pour investir réellement plus largement la sphère publique. Les événements dits des Minguettes conduiront à l'élaboration d'un rapport fondateur dans la démarche participative. Ce rapport dit DUDEBOUT, dresse le bilan déjà des premières opérations de participation habitante dans les quartiers populaires et donne plusieurs pistes d'orientation pour un meilleur développement économique et social de ces quartiers. Ce rapport marque également l'amorce des nouvelles politiques urbaines dans ce que l'on qualifiera de Gestion urbaine de proximité GUP. On en retiendra entre autre cette phrase marquante « *rien ne se fera sans la participative active des habitants* » qui le substantifie et devient la ritournelle tant des élus que des politiques. La gestion urbaine de proximité dialogue avec la participation des habitants par son positionnement au sein des politiques publiques, par ses liens étroits avec la politique de la ville et par sa méthodologie. On confond facilement la limite entre ces notions tant elles sont imbriquées. La participation constitue un volet de la GUP. Les opérations dites de participation ou de concertation rentrent en générale dans le cadre de ces politiques.

Face à l'application ambivalente et parfois hasardeuse de cette nouvelle injonction étatique, de petits groupes se créent. Ils entendent signifier la possibilité de faire autrement. Cette résistance s'organise autour de groupes qui partagent une vision commune sur les pratiques urbaines.

C'est ainsi qu'on a vu émerger des groupes constitués de professionnels pour investir la ville, ses places, ses rues et ses vides. Cela a d'abord été l'apanage d'artistes qui peu à peu ont été rejoints par des architectes, des urbanistes, des sociologues, des géographes, des économistes... de tous ceux qui font un peu la ville. Difficile donc de qualifier autrement ces groupements que de « collectifs ». Ces collectifs réunissent souvent des gens de la même génération, d'idéaux communs. Ils se forment le temps d'une action, se défont en fonction des besoins et des nécessités. Les modes opératoires de ces collectifs sont singuliers et constituent quelque fois pratiquement des marques de fabrique. Plusieurs d'entre eux se sont faits remarquer autours d'actions où ils investissent l'espace public et interrogent notre comportement dans la sphère public. On en rencontre partout aujourd'hui. En Europe on peut notamment citer Raumlabor en Allemagne, Rotor en Belgique, Coloco, Encore heureux, Exyst, Bruit du frigo en France.



Curo-Garden/ Raumlabor Berlin



Coloco Jardins Possibles
Montpellier



Herbes folles
Encore Heureux Paris

Dans l'opération qui nous concerne les collectifs en présence sont Bazard urbain, Zoom architecture et la condition Urbaine.

Voici comment ils se définissent eux même selon leur manifeste en ligne.

Bazar urbain

Fondé il y a plus de 10 ans Bazard urbain est un collectif pluridisciplinaire qui intervient sur l'espace urbain construit et social par la réflexion et l'action sur les usages, les ambiances et la conduite de projet. Composé de praticiens, d'enseignants et de chercheurs de différentes disciplines, Bazar Urbain développe, avec un fort ancrage au terrain, des méthodes d'appréhension, d'analyse et de construction du projet en impliquant au mieux l'ensemble des acteurs. Leur postulat est que les acteurs qu'ils soient habitants, techniciens, élus, associatifs, etc. sont les plus à même de révéler et d'exprimer les potentiels des lieux, dont ils sont de fait les principaux experts.

Les méthodes de travail sont issues directement des travaux des chercheurs du CRESSON¹¹ dont la plupart sont membres ou collaborateurs.

« Pour chaque action, nous proposons de prendre en compte les représentations et les pratiques habitantes comme matière première de l'élaboration du projet. » Pour cela, ils utilisent un ensemble de techniques qui permet dans des temps courts de mettre à jour de nombreuses caractéristiques et enjeux pour des lieux autant que pour des parcours :

Cartes mentales,

Marches commentées,

Coupes urbaines,

Observations et micro-entretiens in situ.

Cette collecte fournit le matériel nécessaire à leur pratique du projet urbain.

Postures et principes d'actions

Dans chacune des opérations menées, trois principes sont sans cesse mis en avant.

L'in situ par le récit, l'observation et la lecture urbaine

L'attention à la fabrique ordinaire de la ville (tissu, usage et patrimoine)

L'entrée en action par les acteurs et les usagers, les ambiances, l'interscalarité depuis le corps jusqu'au territoire.

Ce travail est ensuite retranscrit au moyen d'outils photographiques vidéo et audio qui accompagnent les autres outils que sont les plans, les cartes et les schémas plus conventionnels dans l'analyse urbaine conventionnelle.

Une méthodologie fréquemment utilisée :

-Les marches commentées : Elles sont une manière de recueillir les perceptions et représentations de divers acteurs du lieu (habitants, usagers, techniciens, élus, etc.).

un entretien collectif in situ. Les habitants sont invités à raconter le lieu, tel qu'ils le vivent et tel qu'ils l'imaginent, alors qu'ils le parcourent. Leurs commentaires sont enregistrés et des appareils photos circulent dans le groupe afin d'illustrer les propos qui sont tenus.

Les marcheurs se retrouvent ensuite dans une salle pour revenir sur l'expérience qu'ils viennent de vivre et dire ou redire ce qui leur paraît important. Avec au centre une carte du site.

Des livrets sont ensuite réalisés, retranscrivant les paroles formulées par les intervenants.

S'il n'est pas pensable dans le temps court en général des études d'effectuer un travail complet de récit du lieu, il est efficace de réaliser, dans le cadre de situations bien choisies, un travail d'écoute minimal du territoire auprès de quelques habitants et acteurs de l'urbain.

-la coupe territoriale comme synthèse

Très souvent le résultat se traduit également dans une coupe qui essaie de restituer les données dans un cadre dans une échelle et en lien entre eux. La coupe n'implique pas de dominante disciplinaire ni d'exhaustivité des données pour un lieu ; bien au contraire, elle sélectionne tout ce qui se trouve sur son fil et autorise, précisément, les rencontres entre les dimensions architecturales, sensibles et sociales, entre ce qui relève du privé et ce qui relève du public, entre le mobile et le construit, etc.

« Cet outil, nous proposons en général de l'utiliser suite aux repérages de situations comme un dispositif d'observation permettant l'analyse et le débat puis, comme un dispositif d'énonciation des principes de transformation. On peut sur une coupe développer des logiques de projet, touchant à l'habitat et au confort, articulant bâti et espaces publics, végétal et minéral, mobilité et contexte, etc. Lieu possible de l'inscription d'annotations, de textes, de schémas, de photos, la coupe est pour nous l'outil de formulation des logiques de transformation et de mutation des espaces, apte à placer l'usager au cœur même des représentations.

Cette méthodologie ainsi que les outils utilisés ne sont pas promus comme une recette applicable partout et n'importe comment par le collectif.

La première opération du collectif s'est fait à Saint-Etienne 2001-2002. Il s'agissait d'une commande publique autour de la faisabilité d'un aménagement patrimonial autour du cimetière du Crêt-de-Roch. Fort du succès remporté par cette opération, le collectif s'est vu confier de nouvelles missions toujours basées sur le même mode opératoire. Les commanditaires sont dans la plupart des cas des municipalités, quelques fois des bailleurs sociaux.

Zoom architecture

A l'instar de Bazar urbain Zoom architecture est un collectif grenoblois fondé en 2007. Formé en majorité de jeunes architectes-sept au total- sa démarche s'inscrit dans l'intervention urbaine. C'est une structure qui collabore avec les tissus associatifs et artistiques des secteurs sur lesquels elle intervient. Tout comme Bazar urbain elle travaille sur des méthodes de faire avec l'utilisateur. Son intervention est constituée de dispositifs collaboratifs qui engagent le public en tant qu'acteur et protagoniste. Elle porte également un intérêt pour des processus pédagogiques liés à la forme et l'appropriation de l'espace. Tout comme Bazar urbain Zoom architecture officie également dans le domaine de la recherche universitaire. Ce collectif a à son actif plus d'une vingtaine d'opérations et quelques publications à ce jour.

Les mandataires de ces collectifs sont extrêmement variés. Ils vont des municipalités à des structures associatives ou artistiques. Les postures sont donc diverses, devrait-on supposer en fonction des commanditaires et des lieux.

Ces deux structures travaillent de manière similaire. Et fonctionnent toujours ou presque sur les schémas suivant :

Un Commanditaire qui formule un souhait

Un mandataire qui se met aux services du commanditaire

Un terrain d'étude et une cible donnée.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Dans la réalité ce qui transparait de toutes ces opérations c'est essentiellement le mandataire ainsi que la cible visée. Il est assez peu fait cas du commanditaire si ce n'est que pour initier l'opération ou la conclure. Et là nous en revenons aux échelles de la participation évoquée plus haut. Faire appel à un collectif pour mandataire n'est guère innocent. Pour une association ou pour toute autre personne morale de droit privé, un tel choix est assez souvent le résultat d'une réelle conviction. Celle d'une coaction et d'une délégation judicieuse de certaines tâches à des spécialistes aguerris. Les résultats des interventions des collectifs peut alors abonder ou non dans le sens du mandataire et apporter ainsi une réelle plus-value à un projet. Pour une municipalité nous ne saurions penser que faire appel aux collectifs aujourd'hui soit dénué d'objectifs sous-jacents et inavoués. Plus que par conviction et s'agit souvent en premier de satisfaire à des dispositifs réglementaires. Il semblerait qu'en politique on fasse appel à une commissions quant on ne sait que faire. On pourra penser qu'en urbanisme on fasse désormais pareil non point de commission mais faire appel à des équipes spécialisées dans les questions participatives. Le cadre législatif s'y prête de plus en plus d'ailleurs. Dès 1976 c'est Institution des enquêtes publiques puis viendra 1995 et 1996 la création de la commission nationale du débat public ainsi que rédaction de la Charte de la concertation par le MEDDEM (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer). Puis ce sera la Loi LOADDT (loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire), démocratie plus participative pour les régions et Loi SRU (Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains), concertation pour les SCOT et les PLU la Loi relative à la démocratie de proximité. Dans les années 2000. Puis viendront les Grenelles Environnement I et II qui vont poursuivre cette volonté de participation dans les projets.

On le voit donc le cadre général impulse cette nouvelle dynamique. Bien que convaincu de la réelle nécessité de cette démarche, il est important de s'interroger sur l'impact réel. Pour les municipalités il est donc juste de délégué ce rôle à des structure adaptée. Une demande est donc formulée en ce sens auprès de professionnels qui se constituent de plus en plus en collectifs. Le citoyen, souhaite et doit être entendu. Concrètement la mise en œuvre de ces politiques soulève la question à savoir jusqu'où peut-on aller ou plutôt veut-on aller. Là se pose la question de la règle, de la norme. On finit par se demander si la norme tue la norme, si l'assistance normative tue le bon sens et la responsabilisation de chacun.

Aller vers une forme d'institutionnalisation des pratiques participatives n'augure-t-elle pas d'un danger ? Danger dans la mesure où on rentrera dans un système où le même schéma reviendrait toujours avec au final les résultats que l'on souhaitait éviter par l'instauration de ces pratiques. D'autre part c'est aussi la crainte que les collectifs ne deviennent demain que les outils d'accréditation des politiques municipales de tous bords. La participation deviendrait alors un alibi. Et les sujets de

participation des questions secondaires. Réussir à répondre fréquemment pour les collectifs à une commande suppose de satisfaire le maître d'œuvre. Que se passe-t-il si les résultats escomptés ne sont pas en accord avec les attentes de celui-ci ? Au mieux si ce dernier est réellement convaincu du bien-fondé de la démarche on peut aboutir à une inflexion de sa position. Sinon c'est le risque de voir le collectif éconduit simplement. A présent, regardons de plus près comment ont travaillé les trois protagonistes évoqués plus haut dans l'opération qui nous concerne.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

2

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

APPROCHE HISTORIQUE

Le territoire qui nous concerne est celui de Bellefontaine dans la partie sud de Toulouse. C'est au début des années 60 que la municipalité de Toulouse, dirigée par Louis Bazerque, (SFIO Section française de l'Internationale ouvrière), lance un concours pour un plan d'urbanisation. Il s'agit de créer une ville nouvelle, à quelques kilomètres du centre existant. Le maire de Toulouse Louis Bazerque insiste sur le fait que cette ville nouvelle ne sera en aucun cas « *une cité satellite autonome ni un super grand ensemble répondant au seul problème du logement* ». Il s'agit d'établir un lien permanent entre la cité historique de Toulouse et la ville nouvelle, de faire de cette ZUP une composante du Toulouse de demain. Elle doit répondre à un besoin de logement pour accueillir les jeunes ménages, les nouveaux arrivants. A l'issue du concours c'est l'équipe des architectes Georges Candilis, P. Dony, A. Josic, S. Wood qui est choisie. Le projet commence en fin 1964 avec la construction du quartier de Bellefontaine. Il s'arrêtera en 1972.

A l'origine la zup du Mirail c'est 3 quartiers (toujours le cas aujourd'hui), 25000 logements pour une population estimée à 100000 habitants sur 680 hectares de terrain. Seulement le tiers du programme a été achevé. Le quartier de Bellefontaine constitue la tranche pilote et reflète la vision première de ses bâtisseurs. Le projet est définitivement abandonné en 1982 soit plus de vingt ans après son lancement.



Le projet de l'équipe Candilis reprend les thèmes mis en avant par le collectif du TEAM X (stern et web continuité bâti rue cluster) dont ils sont membres. L'organisation du quartier se fonde sur une volonté de créer un centre autour duquel se développeront les différentes activités des quartiers. Une attention toute particulière est portée au cadre naturel. Un soin particulier est porté à la préservation du couvert végétal et des vestiges historiques présents dans le secteur. Le projet est également dense. Sa densité devant être le miroir de vieille ville de Toulouse. Cependant contrairement à Toulouse l'existante, cette nouvelle ville cultivera une densité verticale et libèra au maximum des vides définissant de vastes jardins. L'équipe opte pour une ségrégation des voiries, le sol naturel est dédié à la voiture. Au-dessus, une dalle constituera la nouvelle armature pour les circulations piétonnes. Cette structure devait également constituer le lien physique continu entre l'ensemble des quartiers. Le plan de masse résultant présente une structure de type fractale et donne à imaginer la complexité d'une structure à même d'évoluer en se répétant sur elle-même.



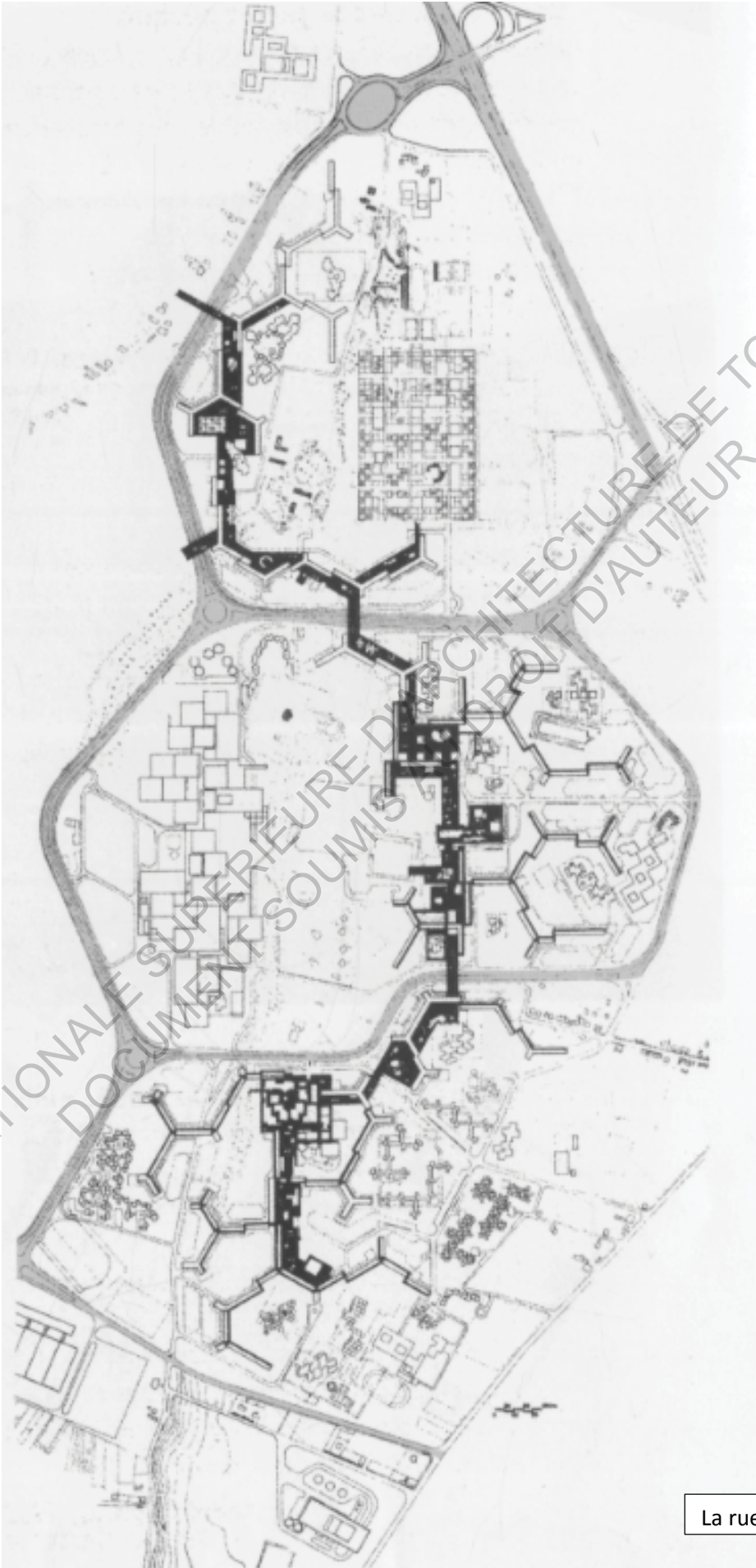
Maquette du quartier du Mirail réalisée par l'équipe Candilis- Archives municipales de Toulouse

La centralité recherchée était vouée à se développer de façon linéaire. Candilis convoque la rue dans son « rôle structurant dans la ville traditionnelle » au travers d'une dalle suspendue. Cette rue sur dalle qu'il nomme « rue séjour » réserve aux piétons et aux personnes âgées, aux gens pressés

et au oisifs, à ceux qui regardent et se font regarder » devait être le poumon vivant de cette nouvelle ville. Il faut signaler qu'à l'époque la pensée corbuséenne domine. Concevoir ainsi une ville nouvelle était aux antipodes des démarches en vogue.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

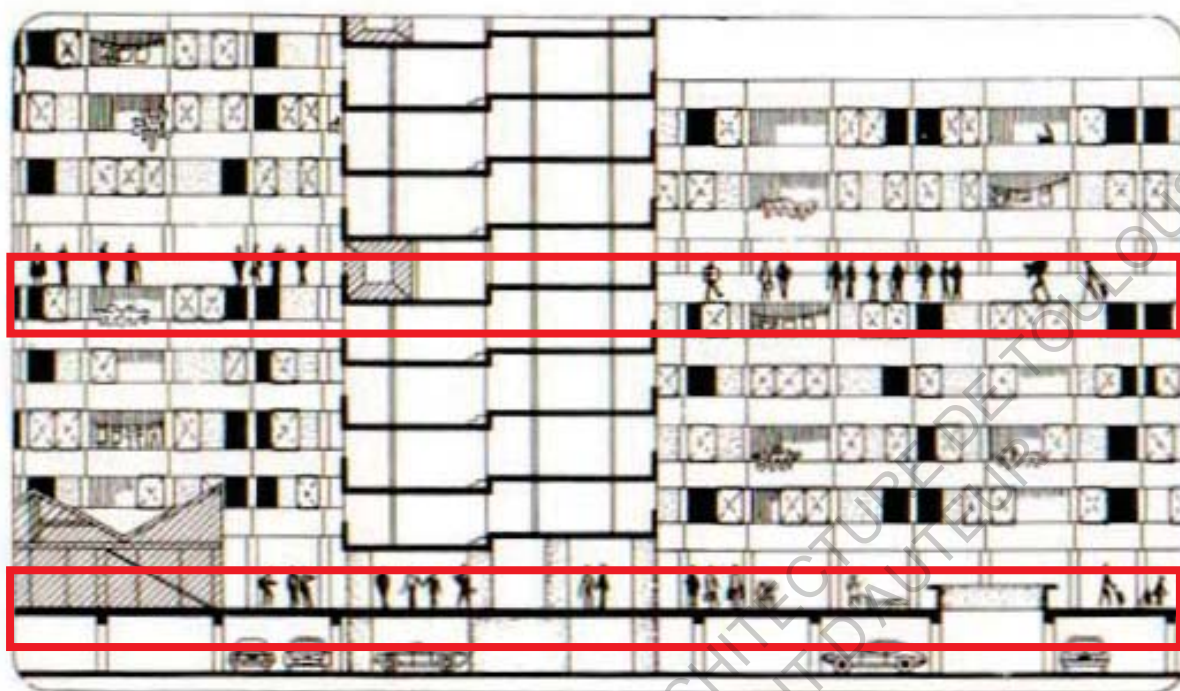
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS A DROIT D'AUTEUR



La rue centre

Rues

Coupe et plan des édifices linéaires, vers 1964.



Le quartier s'organise autour d'une « ossature urbaine permanente » où l'espace piéton prend une place centrale. La dalle traverse l'ensemble des quartiers. A cela s'ajoutent des coursives qui desservent les étages des immeubles et jouent le rôle de rues internes. Cette organisation a fonctionné un temps et a permis l'établissement de véritables liens entre les usagers à Bellefontaine. Liens qui demeurent aujourd'hui encore pour certains habitants. Seulement suffisait-il aux architectes d'imaginer cet espace central support de vie pour qu'il le devienne, qu'il fonctionne ? Dans à l'époque, les auteurs semblent donner une réponse à cette question « le rôle de l'architecte urbaniste n'est pas d'imaginer des communautés là où il n'y 'en a pas mais simplement d'assurer la plus grande liberté à l'individu dans la collectivité la plus profitable. » Le Mirail devait donc offrir ce cadre. Il n'en fut pas ainsi. Certains signes pourtant auraient pu permettre à l'époque déjà de présumer de la difficulté de l'entreprise et peut être de son échec probable. D'une part le fait de créer une nouvelle ville ex-nihilo sans attaches devait alerter. Mais il était courant pour l'époque de procéder ainsi, effet notoire de la tabula rasa. D'autre part, les liens avec la ville ancienne ont été quasiment ou totalement coupés par le choix des sites d'opérations. A l'époque la communication avec le bourg ancien était difficile.

Le référentiel et l'écriture du projet dans un contexte toulousain ou le naturel prédomine et ou l'échelle des constructions majeures restait encore appréhendable par l'homme. Il y'a aussi le fait que l'ampleur de la tâche ainsi que la complexité des liens entre les divers intervenants (avec souvent des visons très limitées et divergentes) ont contribué fortement à déliter l'écriture et l'essence du

projet malgré la volonté des architectes. Au-delà de ces questions il ya aussi celle de l'image du quartier. A l'origine la nouvelle ville du Mirail devait être le symbole du Toulouse de demain, la ville des cadres. Elle le fut malgré les difficultés du début (manque d'infrastructure de transport, de commerce et services de proximité). On accourait de partout à la fin des années soixante pour s'y installer. La faible variété du statu des immeubles construit a contribué à en dégrader l'image auprès des toulousains (de la vieille ville et des campagnes environnantes). Bien que le programme initial prévoyait une diversité de statuts et de typologies de logements, les premiers qui furent construits et qui devaient dans l'esprit des gens refléter l'image du quartier n'auront été que des immeubles HLM de grande hauteur. Ce choix opératoire a contribué à dévaloriser l'image du projet auprès des gens de la ville. La campagne municipale de 1971 a contribué également à renforcer cette image. Il y a également le fait qu' à cette même période se construisait à quelque kilomètres de là, à Colomiers, une nouvelle ville. Ces facteurs ont contribué à saper le peuplement de cette nouvelle ville. Dans les années 80 le Mirail est devenu déjà le lieu à éviter. A la suite des politiques migratoires et d'une conjonction de facteurs sociaux économiques, le peuplement de la ville bascule très rapidement. On y concentra des populations souvent immigrées et pauvres, le quartier se trouva en partie abandonné. Peu à peu l'ensemble des dispositifs vont périliter : fermeture des coursives et désaffectation des parkings sous la dalle. Le quartier se verra très vite stigmatiser et n'échappera pas aux politiques des ZUS.





[Dès le départ on aurait d'ores et déjà pu s'interroger sur l'ampleur de la tâche et la manière dont les choses se sont faites. Aujourd'hui on peut s'interroger sur la pertinence des choix qui ont pu être opérés à l'époque. Néanmoins le contexte général était propice ; la pensée corbuséenne dominait, il peut paraître normal que l'on ait pu réaliser de telles opérations sans que nul ne soit consulté et que l'on ait pris soin d'expérimenter un tant soit peu les théories avant de les confronter à la production de masse.]

Bellefontaine a été le premier quartier qui fut conçu par l'équipe selon l'idée d'origine pour plusieurs raisons. Au premier titre parce qu'il s'agissait avant tout du premier terrain disponible auprès de la municipalité, ensuite parce qu'il devait constituer également l'expérimentation pionnière qui devait servir à illustrer ce que serait ce Toulouse bis. L'équipe a pu malgré diverses difficultés traduire sur le terrain les idées des concepteurs. Dans les fait tout y a été fait comme imaginé par Candilis ou presque. Cependant, la centralité linéaire recherchée a néanmoins disparu. Il n'en subsiste qu'un point central sur la dalle, au travers du centre commercial. Sur les rues intérieures et courives, il ne s'est développé aucune activité à même de pouvoir permettre l'éclosion de cette centralité hormis le fait que l'on y circula. Bien que n'ayant pas fonctionnée comme imaginé dans la conception initiale, la dalle a constituée au niveau de Bellefontaine un lieu de rencontre et de sociabilité pour les habitants à l'époque.

INTERVENTIONS MUNICIPALES DANS LA VILLE NOUVELLE

Les interventions urbaines dans le quartier ne datent pas d'aujourd'hui. Au milieu des années 70 commence le volet Habitat et Vie Social HVS résultant d'une politique étatique dans le cadre dit

des politiques de la ville visant à améliorer la qualité des quartiers qualifiés de sensibles. Cela s'est traduit par une réfection des façades, un embellissement extérieur des bâtiments, des isolations thermiques et phoniques. Puis viendront en 83-84 dans le cadre de procédures dites de Développement social du quartier une convention de quartier à Bellefontaine ; (MDS mission de développement social) pionnier en France dans la mesure où elle était censée traiter les questions sociales dans une dynamique non hiérarchique (forme de participation ?) ce jusqu'en 1991. Au regard des témoignages de l'époque ce ne fut pas réellement le cas. Les raisons sont multiples et relèvent tant des méthodes que des buts recherchés. Plus tard ces politiques contribueront au développement des infrastructures de transport au sein du quartier ainsi que l'arrivée du métro. C'est aussi des blocages qui ont marqué les gens notamment quand de manière pacifique les jeunes du quartier se sont vu refuser le droit à la parole auprès des élus du capitole.

Dans les années 2000 sous la direction de Philippe Douste-Blazy alors maire de Toulouse (UMP) Le Mirail fera l'objet d'un GPV prévoyant la démolition de près de 2 000 logements sociaux. Ce premier GPV a provoqué l'émoi dans le quartier. A en croire les habitants «On a essayé de calquer sur ce site, qui a tous les atouts pour devenir un quartier à part entière de Toulouse, les recettes les plus simplistes de la politique de la ville. L'idée centrale de Douste-Blazy se résume en une phrase : il faut casser les bâtiments les plus imposants et les remplacer par des immeubles de deux étages»

Autre idée reçue de la municipalité : «Il faut dédensifier le Mirail.» même si en réalité le quartier n'est pas dense. Il recèle d'énormes espaces fonciers. Une chance pour une ville où le marché du logement est tendu. Urbanistes, sociologues, architectes voient là l'opportunité d'aménager dans la durée un quartier mélangeant tous les types d'habitat : parc locatif social et privé, opérations d'accession à la propriété. Face aux protestations, la ville a commencé à faire marche arrière. On parle moins de «dédensification». Mais, surtout, la municipalité a fini par admettre que, pour mener un projet de renouvellement urbain aussi essentiel pour l'avenir, elle ne pouvait pas faire l'économie de professionnels. In libération 23 janvier 2003, des concours ont fini par être lancés. Entre temps la municipalité a changé...mais les projets demeurent.

Parallèlement à toutes ces initiatives, il faut dire que ce quartier regorge d'une multitude d'associations qui illustrent la diversité et la pluralité de ceux qui y vivent. Et elles n'ont pas forcément attendu la mairie ou d'autres organes pour se mettre au service de leur quartier. Les premières structures associatives formées dans le quartier ont été les assemblées de copropriété et de la location coopérative.

Sur 3000 logements réalisés en location coopérative à Bellefontaine, les coopératives ont contribué aux belles heures du Bellefontaine. La loi de 1971 dite CHALANDON qui supprime ce type de gestion se faisant, réduisait l'implication des gens dans la gestion du bien commun. Puis viendront les divers groupes formés autour du centre socio culturel ainsi que des associations sportives. Avec le développement des programmes DSQ, l'Etat octroiera de nombreuses subventions aux associations des quartiers sensibles. Ce dispositif contribuera des 1981 à la création à Bellefontaine d'une pléthore d'associations. Ce foisonnement a néanmoins permis l'éclosion de fêtes de quartier voir de festivals contribuant à changer l'idée que d'extérieure **se fait de ces quartiers et des habitant sur eux-mêmes.** (Pas très compréhensive cette dernière partie)

A la date d'aujourd'hui Bellefontaine est en plein dans ce projet de GPV avec déjà la démolition depuis 2005 des bâtiments Camus Tourasse Maurois 1&2, Cité jardin en 2006, la partie centrale de la dalle est rasée, ne laissant que les bâtiments du centre socio-culturel et une école maternelle. Le commissariat de police a été déplacé pour se retrouver en position centrale du quartier, à proximité immédiate de la station de métro.

Le Mirail comptait à l'origine 50 % de propriétaires, ce qui garantissait une certaine mixité sociale. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 15 %, parmi lesquels 5 % sous-louent leur logement sans se soucier des conditions de ressources des locataires, et 10 % sont des personnes âgées qui ont acquis leur logement par le biais d'une location-vente sur 20 ans* (propos tenus par Mourad Gherbi, assistant parlementaire, vivant depuis 1970 au Mirail dans le secteur de Bellefontaine et président d'une association sportive du Mirail.)

Dans l'état actuel, Bellefontaine c'est :

- 184 ha,
- 17 737 Habitants Logements sociaux,
- 58 % Taux de chômage,
- 33,2 % Revenu fiscal médian,
- 6 696 € et une forte population d'origine étrangère.





C'est dans ce contexte que vont intervenir les collectifs.

Prologue

Les compétences d'une EEP (Equipe Espaces Publics).

Cet appel d'offre fait suite à une opération précédente commanditée auprès de Bazard Urbain par la mairie en 2009 en prémices à la démolition des bâtiments Maurois I et II et Concorde. Le GPV de Toulouse étant conventionné par l'ENRU, il intègre de fait les dispositifs d'ordres légaux relatifs notamment au renouvellement urbain. A ce titre donc comme stipulé par les textes (loi Borloo), les autorités municipales ont obligation de mettre en place une consultation généralisée de tous les acteurs avec une place particulière pour les habitants. A l'époque, il s'agissait pour l'équipe de Bazard Urbain de mettre en place des ateliers urbains pour réfléchir à l'après chantier, la décision de démolition étant déjà entérinée. Il est d'autant plus favorisé par une situation provisoire pérennisée au lendemain de la catastrophe de l'usine AZF¹² en septembre 2001. Le périmètre de travail s'est établi autour de la place le Titien. Sur trois jours les collectifs ont procédé par les moyens qui leur sont propres et évoqués plus haut à l'investigation du quartier. Cette première action est à rattacher aux opérations qui seront menées ultérieurement par Bazard Urbain et Zoom sur le secteur. De façon sommaire, les principes mis en œuvres notamment ont été des ateliers d'échanges avec les groupes, une place forte pour la collecte de la parole, des ateliers thématiques avec des associations du quartier. Une page internet retranscrit en image ces ateliers. De même un CD compile les paroles recueillies. Pour avoir rencontré des habitant- exception faite des militants associatifs qui y ont pris part- du quartier, ils ne se souviennent pas précisément de ce qui a été fait à l'époque par ce groupe. Il y a eu en effet nombre de sollicitations dont ils ont fait l'objet au cours de cette période. Il ressort que la mairie a énormément communiqué mais ils ne se sont que peu sentis impliqués. Pourquoi ? [La

réponse est peut-être à chercher dans la manière dont les choses ont été mise en œuvre dans ce quartier mais aussi dans les précédents].

Zoom et Bazard urbain à Bellefontaine

Comme évoqué plus haut, c'est à la suite d'un appel d'offre lancé par la mairie en 2009 que zoom architecture a été choisi comme mandataire principale de l'opération de Bellefontaine. Plusieurs autres formations dont des associations du quartier, des groupes de citoyens actifs ont pris part à cet appel d'offre. C'est certainement que l'expérience et la notoriété des mandataires a du faire la différence. Mandateur principal donc, zoom architecture s'est enjoint les services de deux autres collectifs à savoir Bazard urbain avec lequel il avait par ailleurs déjà collaboré (Moidieu-Détourbe, Toulouse...) ainsi que la Condition Urbaine. A cette équipe tripartite il faut également rajouter la municipalité de Toulouse au travers du GPV, et la communauté d'agglomération du grand Toulouse qui interviennent en tant que bailleurs et décideurs.

L'appel d'offre : il répond à un cadre réglementaire bien défini qui oblige les municipalités à entreprendre des actions de participation tout du moins de concertation pour de grande opération urbaine. Dans le cadre des politique urbaine de l'ENRU ou s'inscrit le GVP de Toulouse, il était donc nécessaire de mettre en place un tel processus. L'institutionnalisation de concertation publique n'est pas nouvelle et date déjà des années 80 comme évoqué plus haut. Le rapport DUDEBOUT¹³ préconisait la prise en compte de l'usager en premier. D'autre part, l'analyse des politiques publiques a mis en avant la fermeture et la sélectivité des espaces de formulation des politiques publiques. Les dispositifs réglementaires ont dès lors commencé à prendre le pas sur l'initiative citoyenne plutôt que de renforcer celle-ci. Les principales évolutions du cadre législatif qui renforce cette démarche sont les suivantes

- 1976 Institution des enquêtes publiques
- 1995 Création de la commission nationale du débat public
- 1996 Rédaction de la Charte de la concertation par le MEDDEM
- 1999 Loi LOADDT, démocratie plus participative pour les Pays
- 2002 Loi SRU, concertation pour les SCOT et les PLU
- 2002 Loi relative à la démocratie de proximité

Viendront ensuite l'ensemble des lois grenelles qui renforcent l'ensemble de ces dispositifs. Parallèlement à cette partite législatives de nombreux rapports ont été diffuse auprès des institutions public pour expliquer la démarche et les attendu de telles pratiques. Nombres de rapport également traitent de la question et des résultats obtenus. La diversité des formes de participations et leur mise

en œuvre rend difficile les comparaisons. Néanmoins les contextes permette d'évaluer les pertinences des postures à adopter c'est dans cette optique que nous regarderons cette opération. L'attention est tout particulièrement centré sur les personnes habitants le nous regarderons les actions en fonction de de l'échelle de Arnstein et quelque peu sous typologie d'Archon Fung au sujet du design participatif.

Une grille analytique simple pour rentrer dans le jeu.

Cette trame se fonde sur les objectifs à attendre et les moyens mis en œuvre au travers de questions simples que voici

- Pourquoi faire participer (à Bellefontaine)
- quel sont ceux qui participent
- Que mettre en place pour cette participation modes opératoires
- Comment faire participer l'ensemble des acteurs concernés
- Le mode de gestion de la dynamique enclenchée ou non

Pourquoi faire participer : les raisons sont multiples et varie en fonction de la position à laquelle on se situe. Au près des élus locaux instaurer une forme de participation permet d'assurer la pérennité des projets à venir et d'assurer une forme de légitimité à ces projets. Il s'agit là bien évidemment d'une approche simpliste de la question telle que pourrait penser l'individu lambda. Au près du public c'est une certaine forme d'attention à sa présence dans la sphère publique. En outre, on pourrait rajouter le faite les quartiers dits sensibles constituent ceux où l'efficacité de l'action publique est largement débridée, et inapte à résoudre les problèmes, la participation habitante est en mesure de rendre plus efficiente les actions, les politiques publiques. Bellefontaine n'est pas hors de ce cas, bien au contraire c'est l'une des raisons qui a poussé à cette démarche. L'histoire particulièrement de ce site, emblématique pour Toulouse et le reste du quartier en fait le maillon essentiel à la bonne poursuite des opérations de renouvellement urbain dans le grand Mirail. L'autre élément est que la participation assure également l'apport de capitaux financier important dans le cadre de l'ENRU¹⁴.

Qui participe : tout le monde est sensé participer. Le projet participatif initie vise en premier lieu les usagers des quartiers, élus, plus largement il s'adresse à l'ensemble des habitant de la ville. Au reflet des moyens utilisés notamment flyer affiches et communication au sein des divers organes de presse de la commune. Plus concrètement dans les opérations qui seront effectués la mobilisation habitante est variable et assez mesurée. Sur les actions menées par le collectif, bon nombre de

personnes présents sont soit des enseignants chercheurs, des étudiants de l'école d'architecture ou des représentants et membres d'association du quartier, de la ville. Assez peu d'habitant souvent.

Les modes opératoires.

Bazar urbain une signature.

Comme explicité plus haut la démarche de Bazar urbain se veut une démarche en lien avec le citoyen, un travail in situ basé sur une expérimentation partagée entre les praticiens membres des collectifs et les habitants du lieu où ils opèrent. Il s'agit pour eux d'aller à l'écoute des gens des individus hormis celle des stakeholders¹⁵ cette méthodologie a été éprouvée depuis des décennies déjà sur plusieurs opérations auprès des municipalités ou d'associations. La première action marquante du collectif est celle à toucher le cimetière Crêt-de-Roch à Saint Etienne, sur sa requalification. La marche commentée y a été éprouvée outils de diagnostic et outil du projet urbain. Au terme de celle-ci les paroles recueillies sont retranscrites et substantifiées pour donner corps à une vision partagée et commune du projet urbain.

Cette démarche s'inspire très largement des apports de l'Ecole de Chicago sur la micro sociologie. Tout au long de leurs travaux on retrouvera cet outil d'appréhension et d'analyse du territoire. L'engouement pour ces méthodes et ces modes de faire a pu constituer une sorte de marque de fabrique pour le Bazar urbain, et pour d'autres collectifs. Les résultats de cette opération et quelques autres qui suivront (Hém 2003 Grenoble 2005, Saint-Martin d'Hères 2005, Place de la République à Paris 2009) ont largement contribué à la renommée du collectif. De fait elle peut constituer une sorte de référence et l'assurance d'une qualité et de pertinence quant au travail réalisé eut égard à l'expérience de ces membres. Les opérations sur lesquelles ce collectif a travaillé ont très souvent été de la commande publique. Quelle marche pour Bellefontaine ?

Zoom architecture

La formation est plus récente 2007. Composée pour l'essentiel d'architectes, ils tentent d'hybrider les processus de conception architecturale et urbaine. Leur action se caractérise par l'expérimentation in situ avec l'utilisateur-acteur autour de dispositifs et/ou objets Co-conçus. Elle travaille très souvent en collaboration avec d'autres structures comme Bazar urbain ou EXYST. Leurs

intervention s'intègre également dans un cadre ludique et enjoué souvent. On ne saurait cependant définir de méthodes spécifique qui qualifierait ce groupement, peut-être pas encore.

Le 3eme membre du trio constitue l'équipe de médiation entre les acteurs du projet est La condition urbaine un groupement forme en 2011, assez porté sur les grand ensemble et les questions sociales qu'ils soulèvent.

A Bellefontaine les le projet s'étale sur 3ans en amont et en accompagnement des grand travaux de réaménagement du quartier dans le cadre du GPV. Tout au long de cette période l'équipe de travail formé par ces groupements devait élaborer avec l'aide des habitants et des élus une figure de projet urbain pour les futurs espaces publics. Espaces résultant de la démolition de certains bâtiments du projet Candilis.

Les actions de cette triple équipe s'articulent autour des points suivant :

Informé : des supports de communications divers et varié accessibles de tous, expliquant le chantier, ses orientations ces objectifs.

Préfigurer l'espace : au travers d'action ponctuelle, temporaires sur des lieux des formes de projets possibles.

Permettre la découverte : organiser des rencontres des ateliers in situ, d'élaborer des projets courts pour la découverte du site.

Accompagner : constituer une instance de médiation entre les acteurs, constituer un catalyseur pour l'enchaînement des réactions dans le cadre du projet participatif.

Ce tripôle constitue une AMO pour la mairie et n'intervient pas projet dans la phase conceptuelle. La maîtrise d'œuvre urbaine étant quand elle affectée à une équipe paysagiste, URBICUS qui conçoit et met en place les espaces au sein du petit bois ainsi que la place à venir du Tintoret square. On note déjà la une distinction faite entre une partie analytique accessible à tous et une partie plus confidentielle ou seront transformé les données recueillis.

L'opération devant s'étaler sur une durée de 3ans avec comme planning l'organisation suivante :

Des ateliers projets

Matinées de travail partenarial sur le projet : partage d'informations et élaboration de solutions entre acteurs institutionnels. 15 Ateliers sur 3 ans.

Cette phase concerne plus les praticiens de la ville et donc suppose un langage donné pas forcément clair pour le simple habitant. Elle constitue une chaîne du mécanisme nécessaire dans la mesure où ces acteurs doivent consentir à partager, déléguer leurs pouvoirs auprès des gens d'en bas et apprendre à résoudre les interférences qui peuvent en résulter.

Les Jeudis-Chantier

Après-midis grand public, organisés autour de visites sur site selon un thème d'actualité (le projet urbain du quartier, la nouvelle médiathèque, les futures constructions, le Petit Bois...)

15 Jeudis-Chantier sur 3 ans

C'est à proprement parler la partie où intervient de façon effective le citoyen, l'habitant dans la partie qui se joue dans le devenir de son quartier.

Les Petits ateliers urbains

En lien avec les écoles, le périscolaire et l'extra-scolaire, mise en place d'ateliers avec les enfants du quartier afin de les faire participer à l'élaboration du programme des futurs espaces publics.

Cet atelier devait constituer le relais entre les actions entreprises par le collectif et le reste du quartier par le truchement de la sphère éducative, avec comme vecteur principal les enfants.

Des installations temporaires

Panneaux, belvédère d'observation des chantiers, mobilier urbain... réunissant des habitants, des usagers, des associations autour de l'acte de fabriquer.

Construire pour partager tel pourrait être le crédo de cet objectif.

Des préfigurations

Aménagements légers qui anticipent les formes futures des espaces publics (cheminement, rue, plantations, mobilier urbain, éclairage public...) et facilitent les usages des habitants pendant les chantiers.

Des supports de communication

Sur les actions menées et l'actualité des chantiers : affiches, publications, panneaux, site Internet réalisés en lien avec la Mairie de Toulouse.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Premier constat :

Dans ce planning on constate une séparation entre deux instances qui font le projet à savoir la partie institutionnelle, en charge de la ville, et les gens avec qui l'on intervient après. Cette forme de distinction à mon sens limite le niveau de la participation. Elle peut traduire une volonté de ne pas aller au bout de la démarche, ce qui laisse à penser qu'il y'a une forme de donne inavouée. Certes il est compréhensible que des acteurs qualifiés puissent à un certain moment prendre le pas sur le sur l'individu lambda soit juste. On le constate au niveau des CDC¹⁶. Toutefois dans le cadre des CDC le point de départ diffère. Pour arriver à se faire comprendre et que les actions entreprise soient comprise et tiennent le cap de la durée, elles doivent être prise dans un cadre collégiale, de fait une parole partagée est adaptée à l'auditoire et non pas une transmission direct des attente ou des souhaits d'une autorité donnée.

Peut-être que ceux sont les conditions d'engagement avec la mairie qui contraignent à s'organiser de la sorte. De cette organisation, il semblerait qu'il ait une forme de hiérarchie dans laquelle prime l'autorité institutionnelle sur la communauté d'habitant. Or une forme de participation équilibrée exclu toute forme de hiérarchie au profit d'une complémentarité

Sur l'échelle de cherry Arnstein on ne pourrait pas parler ici de participation mais plutôt d'une forme de concertation avancée dans laquelle les rôles sont définis mais les pouvoirs ne sont pas encore partagés on se situera sur l'échelle de la coopération symbolique. De même elle marque aussi une forme d'institutionnalisation d'une pratique allant à contre sens de l'idée première à l'origine de la constitution des collectifs et des méthodes de faire la ville. Notre crainte est que cette manière de faire n'entre dans les mœurs non pas comme une nouvelle démarche de projet urbain mais plutôt comme une nouvelle procédure dans la longue liste de celles qui constituent le système administratif français. Ces collectifs n'en sont pourtant pas dupes. C'est ce que je retiens d'une discussion tenu avec Camille Dandelot et Dimitri Messu, qui sont également membre de collectif et dont l'une a assisté à une action in situ. En effet la commande publique a ses attentes et attendus. Aujourd'hui les collectifs cherchent à travers leur démarches à infléchir sur ces attendus sur les postures. Il y'a un jeu d'équilibre à avoir entre leur pratiques et les autorités administratives. Il n'y a pas forcément contradiction. Il faut voir en cela une forme de sensibilisation progressive des municipalités à concéder plus de pouvoir à l'habitant. Tant que les autorités jouent le jeu, et laissent libre choix au mandataire d'agir à la guise et accepte de se remettre en cause le cas échéant, on peut franchir le cap de la coopération symbolique. Dans le cas qui nous concerne il faut se demander si c'était vraiment

cette volonté qui était en place. [Ou est-ce le conventionnement avec l'ENRU et ses délais qui ont délité toute velléité de participation effective] Nous ne saurions l'affirmer. Aux regards des faits on peut certainement comprendre que Mirail est un héritage lourd qu'il est encore difficile à assumer à Toulouse. C'est l'image encrée dans la tête des gens de ce qu'il ne faut pas faire. Avoir une opportunité de pouvoir agir de manière volontaire ou symbolique, en y incorporant une histoire autre que celle des lieux est à n'en point douter une optique que l'on prendrait aisément.

Tous les 2 mois donc ce triptyque accompagné d'intervenants locaux, d'élus et d'association se réunissait autour de débats participatifs avec une thématique centrée sur l'espace public.

Dans le cadre de ce travail cette équipe tripartite a pris contact avec quelques associations (MPR la gargouille régie de quartier DIRE / Lien Horizon Danse / ACSF)¹⁵, et personnes ressources dans le quartier pour l'épauler dans sa mission. Ils ont également pris appui sur le centre culturel Alban Minville qui constitue un point de repère important tant pour les habitants du quartier que pour les associations locales. C'est également la régie de quartier ainsi que des jeunes habitants là. Cette première trame devant constituer entre autre un support de relais et de diffusion auprès des gens.

Les marches commentées

La première opération menée a été menée par Bazard urbain sur le quartier autour d'une marche dans l'espace public existant. Les affiches mises en place montraient une photo aérienne du quartier avec les démolitions déjà effectuées. Ça et là des auréoles rouges spécifiaient les endroits où l'on pouvait rencontrer l'équipe. : Le petit bois, à l'arrière des immeubles Gauguin et Tintoret. Il s'agissait là d'une forme de circuit libre devant conduire les gens de points en points en une attention toute particulière sur un endroit donné. La présentation est claire et compréhensible. Des éléments remarquables du paysage local, arbre bosquet, eau, ambiance sont au cœur de cette marche. Il constitue le prétexte à la parole. Cette première opération s'est tenue sur 3 jours du 16 au 18 septembre. Avec comme pour programme sur c'est 3 jours de ressortir avec des matériaux support au projet et compréhensible de tous. Les marches partagées ont été accompagnées par une séance de vidéo projection au Tintoret. S'en est suivi plus tard d'un atelier débat de restitution où la parole était ouverte agora. On prit part à cette première opération les membres des groupes et entre autre quelques personnes habitant le quartier, des personnes venant de diverses associations qui ont été informées par le truchement du réseau associatifs ou par les bulletins d'information émis par la mairie de quartier. Il faut savoir que les habitants auront été conviés à cette manifestation par les affiches mises en place

par le GPV, mais également par des prospectus distribué au gens et déposé à des endroits comme le centre culturelle.

ATELIERS URBAINS **16 / 17 / 18 SEPTEMBRE**

VENEZ PARLER DES CHANGEMENTS À VENIR

La démolition des immeubles Maurois I, Maurois II et Concorde a démarré en 2009 et se poursuit jusqu'à mi-2011 pour permettre une recomposition majeure du quartier.

À la suite de ces démolitions quelle place publique imaginer ?
Quels usages sur la dalle Tintoret ?
Quel nouveau rapport avec le petit bois ?
Des locaux... pour quelles activités ?

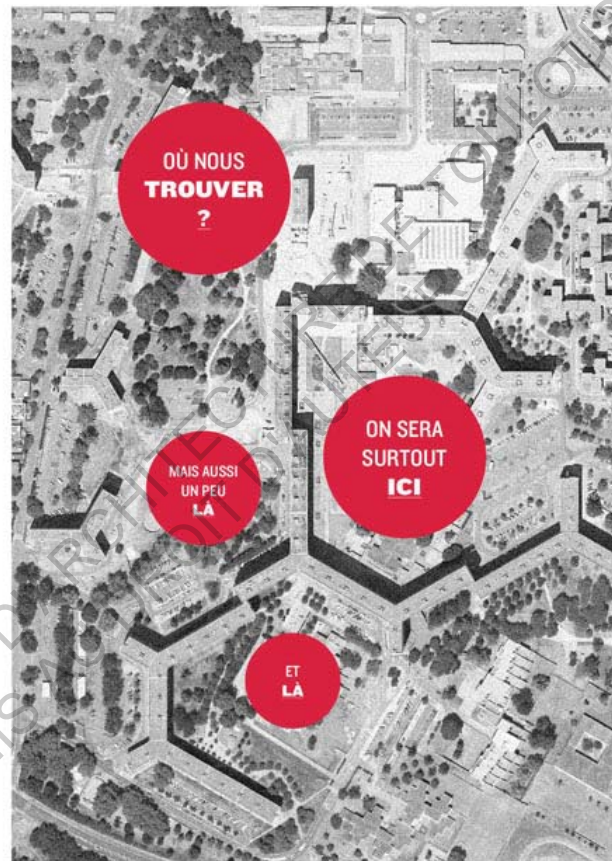
Venez débattre de ces questions lors des Ateliers urbains proposés par la Ville de Toulouse sur le lieu même des futurs aménagements, afin d'imaginer ensemble le devenir du quartier.

AU PROGRAMME

16/17 SEPTEMBRE, TOUTE LA JOURNÉE
MICRO-TROTTOIRS, ENTRETIENS EN MARCHANT

17 SEPTEMBRE À 20H30 SUR LA DALLE TINTORET
CINÉMA AU BALCON POUR TOUS

18 SEPTEMBRE DE 10H00 À 16H30 AU SQUARE TINTORET
AGORA ET ATELIERS HABITANTS



Comme évoqué fort peu de personnes étaient dans l'assistance. Toute fois ce groupe n'est pas passé inaperçu dans le quartier, et a été plutôt perçu comme un énième visite de politiques dans le quartier. Peu de personne se sont senti concernés par cette mobilisation. A cela plusieurs facteurs peuvent peut-Il' expliquer. Le fait qu'il s'agisse d'acteur extérieur au quartier peut être d'une part, et d'autre part un forme de lassitude qui revient assez couramment au cours des entretiens que j'ai pu effectuer auprès de quelque habitant du quartier. Celles-ci évoquent de nombreux précédant sans toutefois citer d'exemple précis (ou toutefois assez rarement) sur des promesses qui leurs ont été faite et dont ils n'ont plus perçus que de vagues réminiscences bien loin des attentes formulée. Mais aussi parce comme formes de participations elles ont été trop souvent confronté à des formes de sollicitation ou on leur proposait à choisir parmi des solutions toutes faites et sur lesquelles elles avaient un pouvoir factice. Ce que nous pourrions qualifier de participation alibi car la question

formulée à la base est fautive ou le cadre de la formulation erroné. A ce propos j'ai pu assister à une de ces réunions menées par la mairie de Toulouse dans le cadre du GPV représentée par entre autre la personne de Régis Godec Elu, adjoint au maire et par Anne Lemasson, Chef de projet Renouvellement Urbain GPV Bellefontaine. Elle concernait entre autre le réaménagement de la rue de KIEV. Au cours de celle-ci a été présentée un projet issu de la réflexion commune entre les habitants l'équipe de maîtrise d'œuvre et mairie. Au terme de cette présentation l'assistance a été sollicitée pour poser quelques questions. Sur un laps de temps assez court étant entendu que le reste des interrogations et souhaits devraient être formulés par mail. Il ne s'agit plus alors que de sollicitation individuelle même si elle demeure fondées. Elles peuvent donc trouver réponse de manière individuelle et non collective. On peut de cette façon disperser très aisément toute tentative de regroupement. Je ne crois toutefois pas que telle fût le cas (la volonté). Les personnes expliquant leurs projets ainsi que l'élue semblaient en tout cas convaincues du bienfondé de la méthode participative. Pour avoir discuté également avec Anne Lemasson, le GPV a mis en place de nombreux dispositifs destinés à l'écoute des habitants. Des bulletins d'informations aux rencontres débats avec les associations et régies de quartier. Au-delà de cette manière c'est aussi le fait que la préoccupation quotidienne des habitants ne se retranscrivait pas dans ce qui avait été projeté ou plutôt elles n'y voyaient pas des choses dont elles avaient discutés. Certes pour l'étudiant que je suis le projet correspondait certainement à quelque chose que j'aurais pu dessiner en projet, viable architecturalement et fonctionnellement. Mais confronté à un vécu, au banal, je ne sais s'il aurait tenu la durée. Et c'est là où les gens sont importants pour guider nos mains dans la concrétisation. La réunion suivante à laquelle j'ai également assisté a été assez houleuse dans la mesure où les gens étaient sortis lors du dernier rendez-vous de la salle avec plus d'inquiétude et de flou qu'ils n'étaient venus, et le bouche à oreille ayant fait le relais certaines personnes sont venues pour la première fois, pour signifier leur inquiétudes face aux décisions qui sont en passe d'être prises. Le conflit sur l'ouverture prochaine de cette rue, son aménagement les ralentisseurs, la limitation de vitesse la signalétique, modification du tracé desserte des Muriers... l'incompréhension quant au discours tenu ont été des moteurs certains de cette mobilisation. Mobilisation certainement éphémère qui montre cependant une chose à mes yeux, c'est que contrairement à ce que l'on pourrait penser les gens de ces quartiers y tiennent et sont soucieux de son devenir mais se disent impuissants face à la puissance publique. Cette mobilisation demeurera éphémère car il n'y a de catalyseur à cet élan --ou alors c'est que les attentes auront été comblées. Plutôt dirions-nous qu'il n'y a pas la volonté d'accompagner mais de plutôt avoir tendance à disperser ce genre de courant. La tradition étatique forte veut que le pouvoir central puisse toujours avoir le contrôle, permettre à des initiatives isolées de se développer ainsi constitue une perte de souveraineté pour l'état en occurrence ici la mairie qui ne saurait l'accepter.

Cette façon de faire notamment que fustige M. APIOU, habitant du quartier et membre d'un collectif d'association avec qui j'ai pu discuter et qui m'a dit s'être progressivement retiré de toute forme de sollicitation participative venant de la mairie. Chose que je déplore. Ce constat c'est également ce que me fait M. BIZE sur les projets initiés par la mairie.

Chaque interlocuteur a une vision bien spécifique quant à cette notion de participation. Du côté administratif, il semblerait que ce soit le moyen d'assurer une légitimité aux actions entreprises mais également la possibilité de bénéficier des larges subventions que génèrent le conventionnement ENRU sur la rénovation des quartiers. Communiquer oui mais pas sur l'essentiel et surtout pas sur ce qui fâche et distiller l'information de manière à ce que chacun entende et comprenne ce qu'il souhaite comprendre, le maître mot revenant de droit au bourgmestre. Bourgmestre certainement ballotté par des échéances électorales pour lesquelles une trop grande attention sur ce secteur sensible de la ville peut facilement signifier son éviction. Coté habitant c'est une forme de scepticisme doublé d'inquiétude.

Bien que nos collectifs ne fonctionnent pas de cette manière du moins en théorie, ils arrivent sur un terrain déjà sapé, sur lequel les relations sont à refaire –faire- avec les autorités administratives et les habitants.

Les jeudis chantier

Comme évoqué précédemment, la partie prenante importante impliquant les populations locales à proprement parler sont le jeudi chantier se déroulant de façon bimestrielle. Le premier jeudi a été une visite du projet urbain du quartier de Bellefontaine animée par Rémi Papillault architecte-urbaniste conseil, à laquelle ont pris part une vingtaine de personnes dont les élus, enseignants, associations locales, la presse, et des habitants. Au cours de cette marche auront été abordées les questions suivantes

Les thématiques abordées lors du parcours concernent des éléments du projet en cours, non fixés ou non construits :

- Que vont devenir les passages sous la barre Tintoret au terme des circulations Nord-Sud qui se dessinent ? (quelles ambiances, quelle lisibilité et visibilité, quel confort ?). Ces lieux stratégiques peuvent devenir le support de signalétique.
- Des lieux restent encore à définir : la place « Titien » (qui ne conservera pas ce nom) ; les espaces publics autour de l'axe est/ouest et dalle Tintoret.

- Quelle fonction pour l'eau dans le parc ? Il n'y a plus de résurgences aujourd'hui mais un raccordement au canal est possible.
- Les pieds d'immeubles et la place de la voiture : on pourrait rationaliser des parkings pour intégrer d'autres usages.
- La collecte des ordures ménagères, les colonnes enterrées : quels avantages et inconvénients par rapport au système vertical d'origine ? L'avantage est de permettre le tri sélectif qui est écologique. Une sensibilisation est nécessaire.
- Quelles ambiances lumineuses dans le quartier ? Le soir la lumière est peu présente et certains espaces publics sont peu rassurants.
- Après les déconstructions : quel traitement des pignons, quelles reprises du sol ? Le pignon Tintoret devient très visible, il peut devenir un repère, un lieu fort du quartier ou autre chose ?
- Il existe une stratégie de stationnement : on se gare là où on peut voir sa voiture de chez soi pour avoir le temps de réagir en cas de problème. Aujourd'hui, l'éclairage est dégradé. Comment mieux utiliser le parking sous dalle ? Peut-on envisager un parking sur la dalle Tintoret ?

Toutes des questions qui touchent le vécu quotidien des lieux, toutes questions qui touchent les habitants. Mais quels habitants serions-nous tentés de dire, peu assez peu pour être représentatif. Dans ses conditions la parole donnée est celle d'un certain groupe formé par un corps d'association actives présente, enrichi des regards des personnes externes et expertes et avertis. Cette journée c'est soldée par la visite de la médiathèque nouvellement inaugurée.

Quels futurs espaces publics dans le quartier ?

Pour améliorer l'aménagement des espaces publics du quartier de Bellefontaine, la mairie de Toulouse s'adresse à vous avec l'équipe «FuturBellefontaine» (groupement Zoom, BazarUrbain, La Condition Urbaine).

COMMENT PARTICIPER ?

- des rendez-vous réguliers ouverts à tous
- un panneau d'informations
- des parcours, visites, débats : les Jeudis-Chantier
- des animations pour enfants : les Petits ateliers urbains

OÙ ?

- Sur la dalle Tintoret :
- point de départ des visites des Jeudis-Chantier
- programme des actions et rendez-vous

26 janvier 2012

JEUDI - CHANTIER

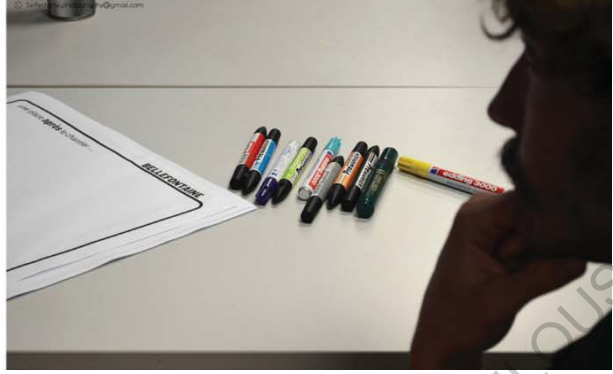
ouvert à tous

- 16h** - *Le projet urbain et les futurs aménagements du quartier de Bellefontaine.*
Parcours animé par Rémi Papillaud architecte-urbaniste - rdv à 16h sur la dalle Tintoret.
- 17h** - Goûter offert et débat à la médiathèque Grand M, 37 avenue de Reynerie.
- 18h** - Visite de la nouvelle médiathèque Grand M, accueil par Martine Itier-Coeur, directrice.

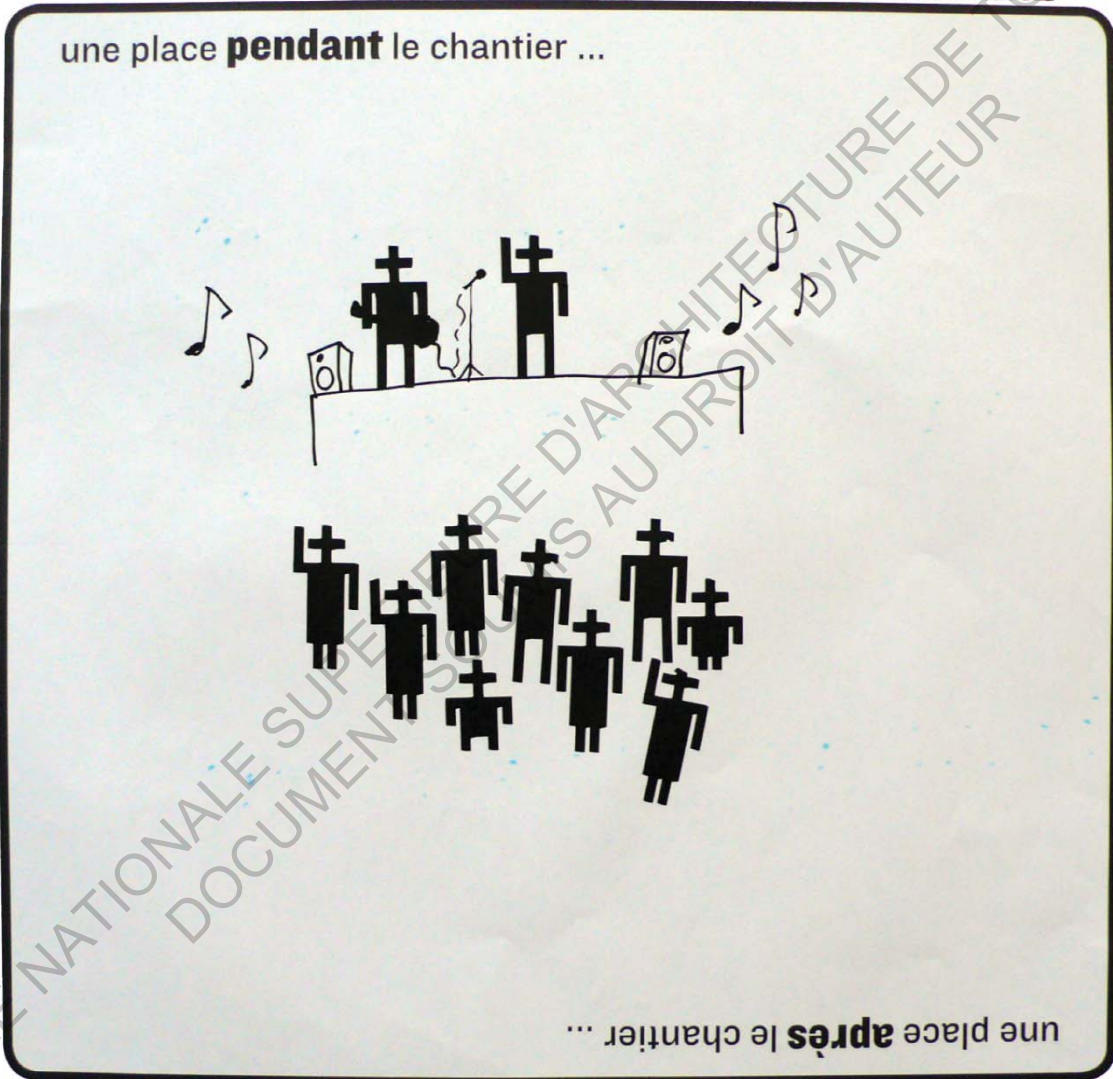




S'en est suivi un second assez important en mars 2012 pour réfléchir au programme de la place à venir autour du Tintoret. Lors de cette journée ont pris part les membres du tryptique de collectif auquel se sont joints des étudiants de l'école d'architecture avec Clara Sangrini, un autre collectif à savoir ETC, les membres de l'association MPR dans les locaux desquels s'est tenu ce jeudi chantier. Cet atelier avait pour objectif de dégager les pistes probables pour l'aménagement et le fonctionnement de la future place. L'outil graphique est sollicité dans cet atelier. Les personnes présentes sont invitées à dessiner sur des supports préparés au préalable. La majorité des personnes présentes et y ayant participé notamment les étudiants manie sans difficulté cet outil cela n'est pas le cas forcément de tout le monde. En cas de difficultés les membres du collectif ETC pouvaient retranscrire les idées émises. La majeure partie des personnes présentes encore une fois étaient externes au site. Elles ont toutefois trouvé l'expérience intéressante (les étudiants). L'absence de personnes peut également selon Mme Fatima, responsable de la régie de quartier s'expliquer par le choix de jours et des heures auxquelles ses manifestations ont lieu. Il s'agit de période les gens travaillent ou quand ce n'est pas le cas vaquent à d'autres occupations courses notamment.



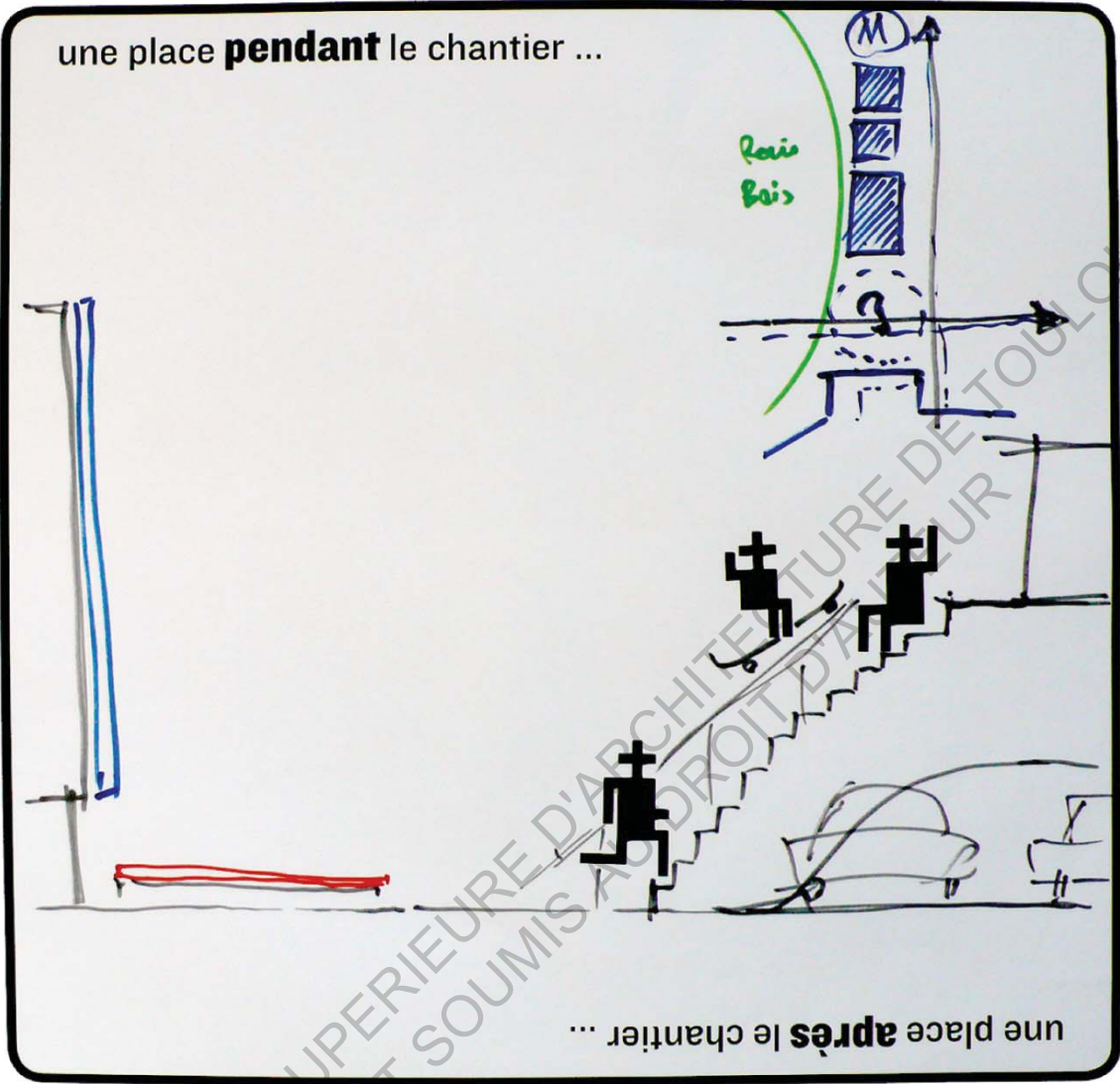
BELLEFONTAINE



BELLEFONTAINE

BELLEFONTAINE

une place **pendant** le chantier ...



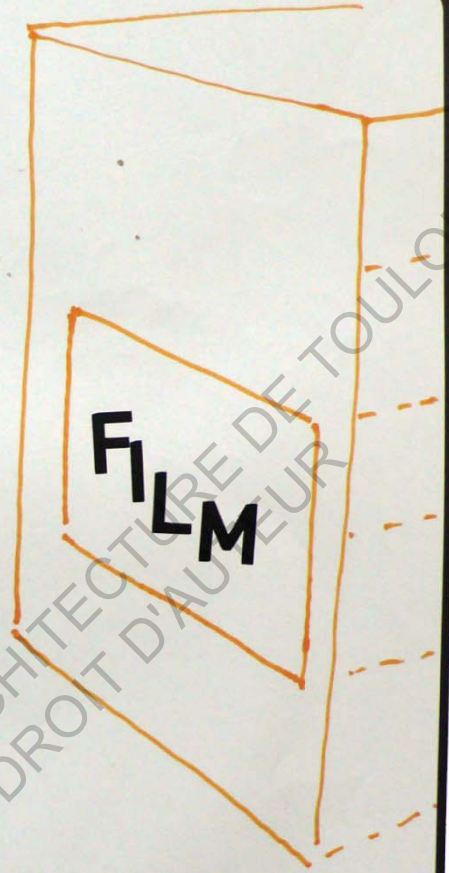
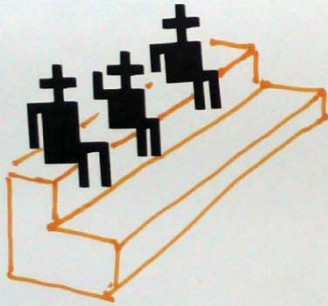
une place **après** le chantier ...

BELLEFONTAINE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BELLEFONTAINE

une place **après** le chantier ...



CINEMA A CIEL OUVERT SUR PIGNON

une place **pendant** le chantier ...

BELLEFONTAINE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Lors de la séance suivante tenue en mai ont été concrétisé des préfigurations esquissées au cours des séances précédentes.

Le pignon qui reste de Maurois est choisi comme repère marquant. A ce niveau sera construit un escalier podium servant de lien entre le sol et le reliquat de dalle. Cet espace sera coiffé d'une structure en bois désigne sous le nom de belvédère. A proximité de celui-ci un panneau de type DART baptisé la cible fera office de point d'information affichant les travaux en cours. Sous l'escalier un local destiner au matériel nécessaire au fonctionnement de cette structure (mobilier entre autre issus également des réflexions précédentes). Cette préfiguration sera construite avec les membres du collectif, des jeunes du quartier, des membres de MPR. Une structure singulière à en emplacement singulier : l'objet ainsi construit marque le lieu mais ne semble apporter rien de particulier au lieu ni insuffler une dynamique particulière, naturelle. . Dans les faits les gens passent, vont de la place du métro au Tintoret en longeant le centre culturel Alban Minville puis par des sentiers dessiner à la force de l'usage qui ne passe pas ce belvédère. Par la suite des cheminements ont été rajouté et de fait définissent des directions : du petit bois au belvédère, des rue Maurois et Gauguin au belvédère. Cette configuration permet une meilleure compréhension de l'objet. Ces cheminements ont été réalisés à même le sol tant et si bien qu'aujourd'hui ils ont progressivement disparu érodés par l'eau et la végétation. Revient alors la question des délais entre une préfiguration et la réalisation concrète et définitive. Cela aurait-il duré autant au centre-ville ? Toujours est-il que cet espace a servi à exposer le projet d'aménagement en cours, mais également de podium pour une émission radio disponible sur le site dédié au projet et portant sur le thème espaces partagés dans la ville. Au titre des invités Nicola TIXIER, membre de Bazard urbain et partie prenante, Stéphane Gruet Mathieu Bize, Jean-Marc Gaulie, Miloud Chabanne, Vinhoo. Ce débat était organisé dans le cadre de la NOVELLA le festival de

cinéma latino en partenariat avec l'université du Mirail. Assistait à cette rencontre une poignée de personnes, quelques jeunes du quartier des étudiants. Le présentoir et l'auditoire ont eu à essayer quelques projectiles lancés par des jeunes gens aux alentours. Cette soirée s'est terminée par une projection vidéo d'un film fait dans le quartier suivi d'un ciné-débat, peu de monde encore présent. Interrogés sur cette structure, les gens n'en voient pas l'intérêt réel si ce n'est encore un projet de plus. Pour l'immense majorité le souci est ailleurs il est dans le quotidien, la recherche de la pitance, dans leur devenir dans celui des jeunes. Il est assez fréquent que la discussion vire très rapidement sur les problèmes sociaux que traverse le quartier. Pour bon nombre de personnes que j'ai pu rencontrer la question de la participation dans ce quartier passe par les jeunes, tant que cela ne changera pas il sera difficile de mobiliser les gens. Hors, une blessure est ancrée dans le cœur des gens sur cette question : la marche organisée par les associations de jeunes autour des jeunes après la mort d'un des leurs à la suite d'une interpellation de police. Ces jeunes ont voulu se faire entendre de manière pacifique, ils n'ont trouvé personne en face pour leur répondre. Cette image est encore dans les esprits. Quel message est passé à travers cette refus, à être écouté ? Celui du rejet, et d'une stigmatisation exacerbée. Ces jeunes ne sont donc pas toulousain et qu'ils restent d'où ils viennent ! Ceux qui à cette époque ont marché sont aujourd'hui pour certains parents et pour beaucoup encore au chômage. Que penser de ce qu'ils diront à leurs enfants aujourd'hui ? Il faut écouter ces jeunes vous seriez surpris de tout ce qu'ils ont à dire, et de la perspicacité de leur propos m'explique les membres de l'association créer un pont. Ils sont conscients de leur conditions, conscients qu'ils ne partent pas favorisés, que le capital qui est le leur a peu de valeur. Ils n'ont pas l'attention de la ville en retour ils estiment non plus rien devoir à celle-ci.

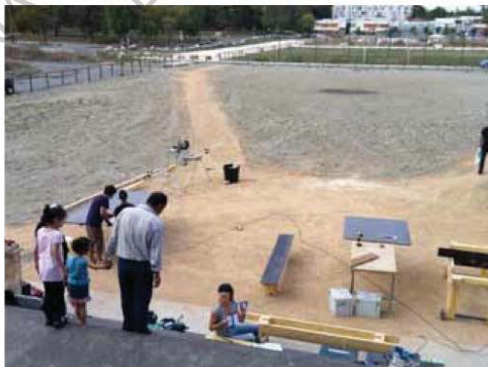




vue de la deuxième coursiive de l'immeuble Tintoret



sur le palier haut du belvédère



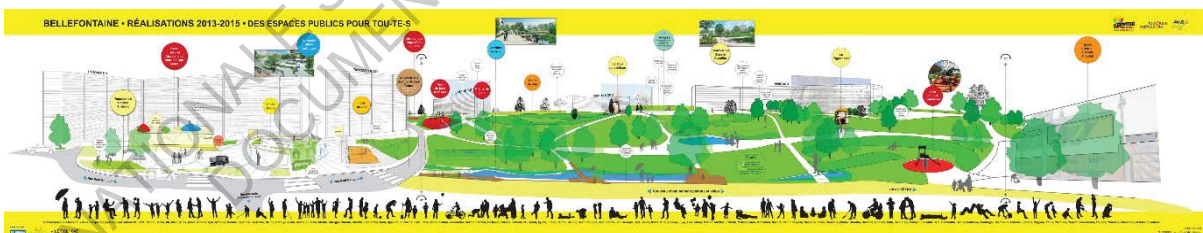


Les Petits ateliers urbains

Parallèlement à ces jeudi chantier ont été conduit aussi les ateliers urbain avec des écoles du quartier Dottin et Bastide. Sur diverses activités, dessin collage photo montage, jeux, les enfants ont dit leurs quartiers comment ils le vivent, où ils vont, ou ils jouent ... Suivront des séances photos qui constitueront un frise illustrant le projet urbain. L'option retenue pour ces photos ont été des silhouettes, des gens, une forme d'anonymat donc. . Ce choix peut éventuellement se comprendre dans la mesure où les gens sont assez inquiet (septique devant un appareil photo ou un micro) de l'usage qui peut être fait d'eux, Il aurait été valorisant que les gens puissent se reconnaître ou reconnaître un tel sur cette frise. Cela aurait participé d'autant plus à créer ce sentiment d'appartenance. Pour pallier à cet anonymat des noms des figurants ont été rajouté en bas. Pensé pour être lu en se promenant elle a été installée au pied de la dalle. Ces ateliers ont permis également la fabrication de mobilier pour l'aménagement de du square du Tintoret. Des blocs de béton peint de couleur chatoyante par quelques jeunes du quartier devront faire office de mobilier sur cette place. Cela aurait été l'occasion d'impliquer un peu plus ces jeunes du quartier dans l'opération, contre une légère contribution financière. Cela peut paraître paradoxal : en effet on participe par choix et non dans l'attente éventuelle d'un pécule attendu. Dès lors il va de soi que l'on ne peut plus parler réellement de participation. Toute fois je tiens à nuancer mes propos il ne s'agit pas de salaire à proprement parler mais d'une gratification donnée aux bénévoles. Dans un contexte où le chômage est extrêmes fort particulièrement dans ce quartier, il aurait été plus juste qu'on mise un peu plus sur

l'usage justement de cette jeunesse dans la réalisation de ces installations quitte à les payer vraiment. Le risque étant que si de telles pratique venait à se généraliser et détruirait saperait toutes les initiatives participatives qui pourraient se mettre en place. En effet s'il n'y de motivation que derrière le pécule, l'opération viendrait à s'arrêter périlcliter si les fonds tarissent. Par le passée des initiatives locales ont existées mais ont progressivement été délitée par l'apport de capitaux extérieurs, et donc assez souvent de contions assorties à une forme de conduite. La rémunération ne peut et ne doit exister dans ce contexte.

Un autre atelier urbain a porté sur l'aménagement du petit bois et a suscité une fronde au près des gens quand il s'est agi d'y abattre des arbres dans le cadre de son réaménagement. Un groupe c'est monté pour défendre ce que tous s'accordent à dire qui fait une des qualités exceptionnelles de ce quartier. La résistance s'est organisée autour de quelque militant actif et soutenu pas les gens. Cette posture a peut-être permis d'infléchir le choix des décideurs et minimiser cette démolition.



Entre deux manifestations s'écoule 2 mois durant lequel rien d'ostentatoire n'intervient sur le site. Cette périodicité laisse à croire qu'il s'agit d'action ponctuelle. Il est compréhensible que entre deux rencontre il est un temps de pose dans lequel s'opère les réglages et s'affinent les positions et les

orientations quant à la suite des opérations. Deux mois c'est à la fois court et à la fois long. Juste assez de temps pour que l'opération ne s'endorme pas totalement dans l'esprit des gens. Il est dommage ce pendant que entre ces deux période l'équipe n'ai pas constitué de relais directe menant une opération en profondeur au sein de Bellefontaine. Les association présentes ont certes tenu un rôle de la mobilisation lors des phases actives mais auraient à mon sens due plus être plus fortement impliquée en liaison avec la mairie. Ou à défaut d'associer les jeunes du quartier (large majorité de la population de Bellefontaine et du Mirail en général) a cette opération...

Posture habitante

On l'aura vu donc cette opération n'a pas été de tout repos, quel crédit peu on accorder à celle-ci du point de vue habitant. Comme évoqué plus haut le point de vu diffère selon les personnes. Pour les militants actifs nuls doutes que cette opération a été bénéfique pour le quartier. Sentir de nouvelles dynamiques mises en place par une municipalité soucieuses de travailler avec l'habitant. Selon Mathieu BIZE habitant et membres actif de diverses structure du quartier, l'initiative était bonne mais les méthodes et moyen mis en place beaucoup moins. Il pointe notamment des disfonctionnement entre l'équipe d'AMO et la mairie, les délais trop longs entre deux opérations mais aussi l'omerta sur certaine action entreprise et dont les diffusions n'ont pas été dument autorisés par la mairie. Il s'agit notamment d'un livret de restitution des travaux en partenariat avec les jeunes. C'est aussi selon lui toujours une dispersion des moyens et l'inadéquation de certaines solutions prêtes à l'emploi, des choix de la mairie unilatéraux qui font que les gens se sont peu à peu de retirer de toutes formes de sollicitation externe. Comme pour renforcer ces propos il cite la future maison de l'image, autour de laquelle un élan réel avait été créé au début pour ensuite se voir progressivement étouffer dans des choix ou les gens ne se reconnaissent pas. Bref, les raisons sont multiples.

Quant à RABIOU Mahamane également membre d'un collectif d'association regroupant 8 associations différentes, le problème se situe, au niveau des jeunes pour qui aucune perspective d'avenir ne parait s'ouvrir. Dans ces conditions quel lien tisser avec ce quartier ? Quel mémoire construire autours de quels idéaux ? Pour bon nombre de jeunes la réussite passe par le départ de ce quartier. Il n'y pas de rêve. Rien de pire ne peut arriver à la jeunesse. L'autre élément qui est revu c'est aussi la question de la mixité sociale. Eux ont connu ce quartier à l'époque où bon nombre de cadres y vivaient encore. Aujourd'hui ce n'est plus le cas. Beaucoup sont partit et continue de partir. Ceux qui les remplacent s'inscrivent dans un case transition et n'estime pas nécessaire de s'ouvrir, de s'y attacher car désireux d'un autre ailleurs. A la question de savoir pourquoi certains d'entre eux qui

m'ont ouvertement dits ne plus participer aux appels de la mairie, ils répondent derechef parce que ils n'ont pas vu ce qu'ils ont toujours demandé. « Quand nous somme sollicité on discute c'est bien c'est beau, nous avons l'impression d'être écouté mais rien ne vient à la suite. Une fois oui, deux fois, plusieurs fois ainsi, qu'ils nous laissent en paix alors car si de toute façon ce que nous dirions ne sera jamais fait ». Pour ce qui est des exemples pour étayer leurs propos, les choses vont de la question des entrées d'immeuble, aux questions de poubelles, en passant par la rue, les rodéos des jeunes. Ils ne font guère la différence entre les municipalités à ce niveau qu'elles soient de gauche ou de droite. Pour Mme Fatima, les gens participent, mais se désintéressent s'ils ne voient pas de concrétisation rapide. L'échelle des projets fait qu'on ne peut exécuter immédiatement le souhait des gens. Quand je demande au sujet des initiatives jeunes : que voulez-vous qu'on y fasse ils cherchent du travail avant tout. Ils ne demandent que ça. Les plus jeunes eux sont assez mobilisés dans le cadre de l'école. Il y'a aussi ceux de l'école de la deuxième chance qui sont impliqués dans le cadre de leur structures. L'Association MPR également.

Les gens sont impliqués à diverses mesures comme j'ai pu le constater par moi-même pour peu qu'ils s'identifient à quelque chose. J'y ai découvert un projet fait in situ par quelques collégiens, a qui ont demandé de monter leur projet, d'y réfléchir par eux même, pour eux même. Cela semble fonctionner. Des incitatifs pareils on en compte plusieurs à Bellefontaine. Elles ne communiquent pas par les créneaux officiels de la mairie mais largement basé sur un bouche à oreille efficace. Et il règne au sein de quartier une sorte d'ambiance où tout le monde se connaît ou les choses ne sont pas cloisonnées. On est introduit sans trop de protocole auprès des gens. Le lien social tant recherché y est présent et sans artifice au point d'être quelque fois trop présent. Une réelle dynamique participative pourrait y prendre place à condition que l'initiative ne vienne point de l'extérieur. La volonté de contrôle somme toute légitime de l'État est encore trop présente dans les instances participatives initiées que j'ai pu voir. On oscille entre de la manipulation et de la concertation La délégation de pouvoir n'est pas effective et la coordination entre structure faible. Elles peuvent avoir tendance à se renvoyer les tâches et les responsabilités là où elles devraient agir. Il faudrait à mon sens revoir les objectifs et finalité de ces processus. Cherche-t-on réellement à faire éclore de nouvelles méthodes, fondées sur un système démocratique où chaque individu dans sa différence aurait droit de citer sans occulter autrui ? Ou alors cherche-t-on une uniformisation de l'individu autour duquel on nierait toute forme de singularité au profit d'un ordre préétabli. Le développement d'une participation officielle constitue une réelle opportunité d'évolution des pratiques. Elle peut cependant constituer un danger probable pour les mobilisations citoyennes si l'on y prend garde. Cette citation de S. Tarrow, pourrait traduire ce risque « pour la plupart des mouvements sociaux, la reconnaissance et l'intégration signifient la routinisation et la perte de combativité, la difficulté à définir de nouveaux

objectifs, la démobilisation, voire la clientélisation ». C'est peut-être là le risque majeur que courent aujourd'hui les collectifs. Elles sont de plus en plus intégrées à un schéma de fonctionnement qui conduit à reproduire. Au cours de mes enquête de terrain je n'ai pas perçu de rejet cependant quant aux opérations menée par Bazar Urbain et Zoom sur le quartier. Bien au contraire les intervenants que j'ai pu croiser et qui les ont rencontré soulignent le travail remarquable qu'ils ont accompli. Mais que devient ce travail c'est là que les choses semble se compliquer pour beaucoup. Je n'ai pas de doute quant au bienfondé de la démarche mais l'incohérence

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conclusion

Parti au départ pour regarder les méthodes de travaux originaux mis en place par les collectifs, j'ai vite été confronté à une autre lecture de leurs interventions. Toutes ces démarches innovantes sont à encourager et à promouvoir. On ne peut nier l'efficacité de ceux-ci quand ils sont bien mis en œuvre. Cependant le passage de la théorie à la réalité est un autre problème. On a vite tendance à rencontrer des blocages qui freinent la concrétisation de ces démarches. Ils varient comme on a pu le voir. L'autre écueil de ces modes de faire est qu'ils sont de plus en plus courus et rentrent désormais dans un schéma bien défini, contraints. Dans lequel les commanditaires ne jouent pas toujours le jeu. Il arrive donc que les règles soient faussées. Donc le problème semble se situer aujourd'hui sur le 3ème stage de l'échelle d'Arnstein. Celle où la participation devient effective. Aujourd'hui tout le monde convient qu'il faut participer. Reste à mettre en place les modalités pour rendre cela viable. Les outils existent et des rapports issus des divers ministères de l'Etat en font la promotion. Il y'a trente ans donnait déjà les pistes. Alors que conclure aujourd'hui ?

Aujourd'hui des expériences multiples existent et sont rarement menées à terme comme au sein des CDCs américain. On peut donc aisément penser que le problème réside dans l'organisation. Par leur statuts ceux-ci –CDC- peuvent favoriser une forme d'autonomie voir de sectorisation- de groupes sociaux donnés, fonctionnant en autarcie, dans un entre soi. Cela est admis aux USA ou l'assimilation n'existe pas comme en France. Dans la mesure où l'état ne cherche pas à aplanir les divergences entre les individus mais les poussent plutôt à les faire valoir. De fait la volonté de contrôle liée au maintien de l'équité social fait que l'Etat ait tendance à vouloir prendre le contrôle. Le développement des pratiques participatives, est donc assujetti à une évolution complète de toutes les structures. Ainsi une dispersion des pouvoirs à plusieurs échelles rendra possible et pleine cette participation tant recherchée. La posture de l'Etat fort est caractéristique de la gouvernance Française. Le risque pour ce dernier est de se voir déposséder de son droit à agir, à voir se former des groupes isolée avec leurs règles et leurs codifications au sein de la société. Ce risque existe certes et n'est pas négligeable. Si les concessions nécessaires ne sont pas faites on aboutira tôt ou tard à même à ce résultat. J'en veux pour preuve les propos de ces jeunes du Mirail, qui ont développé une certaine méfiance vis-à-vis de l'autorité. Ils développent des codes qui leurs sont propres.

Je ne saurais dire si ce qui se passe à Bellefontaine est symptomatique de ce qui se passe dans d'autres opérations. Pour le faire il faudrait comparer. A contexte égaux les dispositifs mis en place et leurs répercutions. Le travail de Bazar urbain s'y prête aisément dans la mesure où on retrouve une méthodologie similaire dans les opérations entreprises. Une étude pareille permettrait d'identifier les points les plus sensibles. Les liens qu'ils cultivent de sorte à pouvoir rendre plus efficace les dispositifs participatif.

Pour les concepteurs que nous sommes plus que jamais je demeure convaincu que la réussite d'un projet passe par cette phase aussi longue soit elle. La conception ne devrait point être cloisonnée. Il faut permettre aux gens d'appréhender les modes de production des projets. Jouer le jeu du projet avec l'habitant une fois déceler les potentialités et manques de son habitat. Faire prendre conscience de la difficulté de concilier les intérêts divergents les contraintes, particulières au projet. Tout ceci passe donc par des discussions des ateliers avec les gens. Nous devons aussi par-dessus tout savoir concéder, ne plus se voir en unique maître. La paternité d de l'œuvre est collective.

Notes :

1 Richard Sennett , Pierre Diaz-Pedregal

2-3 Arnstein, Sherry R / Jaques Donzelot Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine. Jacques Donzelot et Renaud Epstein
Esprit « forces et faiblesses de la participation », n°326 2006

4 TOMAS François³ : L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? / In: Géocarrefour. Vol. 76 n°1, 2001. pp. 75-84.

5 Entretien de Jodelle Zetlaoui-Léger, Institut d'Urbanisme de Paris, par Jean-Jacques Tissier, membre du conseil scientifique de l'Institut de Programmation en Aménagement et en Architecture Lettre de l'IPAA, mars 2004

6 L'architecture d'aujourd'hui N° 368, Janvier-Févr 2011 PIERRE MAHEY au sujet de la participation

7 RICHARD SENNETT les tyrannies de l'intimité édition du Seuil 1979

8 Pierre Mounier <http://blog.homo-numericus.net/article10622.html>

9 Brun Jacques. Luttés urbaines : Manuel Castells, *The City and the Grassroots, A Cross-Cultural Theory of Urban Social Movements, Annales de Géographie*, 1986, vol. 95, n° 529, pp. 378-381.

10 Davidoff P., « Advocacy and Pluralism in Planning », *American Institute of Planning Journal*, in Participation, urbanisme et études urbaines: Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein

11 CRESSON Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain est un laboratoire de recherche de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine, implanté à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble

12 l'explosion de l'usine AZF de Toulouse ravage en 2001, bon nombre de bâtiments. Les réparations ont tardé à venir permettant ainsi d'accentuer la dégradation et la vétusté des bâtiments.

13 Rapport DUDEBOUT Ensemble, refaire la ville rapport au Premier ministre du Président de la Commission nationale pour le développement social des quartiers

14 ENRU : L'agence nationale pour la rénovation urbaine est un établissement public industriel et commercial créé en 2003, afin d'assurer la mise en œuvre et le financement du programme national de rénovation urbaine (PNRU)

15 Stakeholders : partie prenante est un acteur, individuel ou collectif (groupe ou organisation) dont les intérêts peuvent être affectés positivement ou négativement à la suite de son exécution (ou de sa non-exécution).

BIBLIOGRAPHIE :

Tomas François. L'espace public, un concept moribond ou en expansion ? / Public space : a dying or expanding concept ?
In:

Géocarrefour. Vol. 76 n°1, 2001. pp. 75-84.

Chelkoff, Grégoire. Thibaud, Jean-Paul. L'espace public, modes sensibles : le regard sur la ville.
Les Annales de la recherche urbaine. N° 57-58, Espaces publics, Décembre 1992- mars 1993, pp.
7-16

Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant, l'appropriation par PERLA SERFATY-GARZON, dictionnaire critique
de l'habitat et du logement
Paris, Editions Armand Colin, 2003
P27-30

DONZELOT (Jacques), EPSTEIN (Renaud), " *Démocratie et participation : l'exemple de la
rénovation urbaine*", in *Esprit*, n°7, juillet 2006, pp5-34
Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine.
Jacques Donzelot et Renaud Epstein
Publié dans *Esprit* (dossier « forces et faiblesses de la participation »), n°326, 2006 – pp. 5-34

DONZELOT (Jacques) avec Catherine MÉVEL et Anne WYVEKENS - " *Faire société. La Politique de
la Ville aux Etats-Unis et en France*". Seuil, 2003, 363 p.

RAGON (Michel) - *L'architecte, le prince et la Démocratie. Vers une démocratisation de
l'architecture?*. Albin Michel, 1977, 252 p.

DIMEGLIO (Pierre), ZETLAOUI-LÉGER (Jodelle) en coll. avec François TRICHET - *Contribution à
l'élaboration d'une Charte de programmation concertée et participative*. EPPPUR-IUP CRETEIL
2005, 37 p

Le concepteur, au cœur de la coproduction du projet, Architecture d'Aujourd'hui N°368, 2007

HELAND, L., *Le quartier comme lieu d'émergence, d'expérimentation et d'appropriation du
développement durable. Analyse à partir des processus d'aménagement de deux quartiers européens :
Vauban et Hyldepjaeldet*, Thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, Université de
Tours, 2008.

VERDIER (Philippe) *Le projet urbain participatif. Apprendre à faire la ville avec les habitants*.
ADELS. 2009.

« Entre mémoire et histoire, la problématique des lieux » Pierre Nora, Les lieux de Mémoires, sous la direction de Pierre
Nora, T1 La République, ed Gallimard 1984 p XVIII-XLII,

Lieux communs N°13 Espace témoins, Arlette Hérat une déferlante dans l'été 77. Lorsque les marseillais révèlent un
espace public pp21-36 LAUA ENSA Nantes 2010

Aline Caillet "De l'art d'(ne pas) intervenir dans l'espace public / On The Art Of (Not) Intervening in Public
Space"

Espace Sculpture, n° 89, 2009, Erudit.org

M. Guy Di Meo Epistémologie des approches géographiques et socioanthropologiques
du quartier urbain
In: *Annales de Géographie*. 1994, t. 103, n°577.

La ville à trois vitesses gentrification, relogement périurbanisation in Esprit N°303 mars avril 2004
Dubedout *Ensemble, refaire la ville*, La Documentation française, 1983
John Turner, *Housing by People*,
Christopher Alexander, *the oregon experiment* trad F. Choay "un essai d'urbanisme démocratique.

Stéphane Gruet et Rémi Papillaut *Le Mirail, mémoire d'une ville*, *Poiesis--AERA*, décembre 2008.

Parcourir pour projeter, A l'entour du cimetière, un parcours au Crêt-de-Roch (Saint-Etienne) Lectures du site & enjeux de projet, Nicolas Tixier, Laboratoire Cresson - BazarUrbain in *Espace public et culture urbaines actes du séminaire CIFP de Paris 2000-2001-2002*, Sous la direction de Michèle JOLE

Hem « Paroles données paroles rendues » la concertation selon bazarurbain

La concertation et la communication d'un projet urbain, partis pris théoriques, Exemple de moideu-détourbe, BazarUrbain Club des maîtres d'ouvrage de Quartiers Durables / Cognin 23 octobre 2012

L'implication des habitants dans des micro-projets urbains : enjeux politiques et propositions pratiques

Jodelle Zetlaoui-Léger, sociologue, urbaniste, maître de conférences à l'Institut d'Urbanisme de Paris, Laboratoire CRETEIL *Article pour cahiers de l'école d'architecture de La Cambre, Bruxelles, Janvier 2005*

À L'ÉCOUTE DES HABITANTS par JEAN-MICHEL ROUX *environnement ambiente e territorio in valle d'Aosta N°33 Marzo 2006*

La maison et la barre. Antagonismes et complémentarités des formes d'habiter dans un quartier d'habitat social. BazarUrbain, Marie-Christine COUIC & Jean-Michel ROUX *Institut d'urbanisme de Grenoble 2007*

HEM LES HAUTS-CHAMPS La fabrique d'un quartier, BazarUrbain
L'art d'intervenir dans l'espace urbain Hugues Bazin *Territoire n° 457*
L'espace public local et ses médiations Jean-François Tétu HERMES 17-18 1995

l'état animateur essai sur la politique de la ville, Jacques Danzelot, Philippe Estèbe ed esprit 1994

Participations 2011/1 N° 1, Démocratie et participation : un état des savoirs De Boeck Supérieur.

La lettre de Bellefontaine <http://www.calameo.com/subscriptions/294646>

http://agora.qc.ca/dossiers/Espace_public

<http://zeboutte.wordpress.com/2011/03/03/agir-communicationnel-habermas-et-le-champs-de-la-communication/>

<http://blog.homo-numericus.net/article10622.html>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1980_num_21_2_5014

<http://www.bellefontaineinfo.com/>

Annexes

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE TOULOUSE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Synthèse de l'atelier projet Bellefontaine n°1
21/02/13 – Centre culturel Alban Minville

Présences :

CNL Tintoret et Camus/Pergaud Conseil Syndical Van Gogh Régie de quartier Bellefontaine Association DIRE / Vivre Ensemble / AFEV / ASVEC Micro crèche UFCV Centre social de Bellefontaine Centre Culturel Alban Minville Collectif HDFS MPR – médiation interbailleur	Bailleurs Habitat Toulouse / Les Chalets SA / Patrimoine SA Elus : C.Touchefeu / R.Godec Directions Mairie de Toulouse / Toulouse Metropole : DDS /accueil jeunes, Pole SO, Espaces Verts, ITE, MGPV + AMO + Urbaniste Urbicus
---	--

POINTS ABORDES	QUI	ECHEANCES
Espaces et supports de communication sur le projet urbain et sa réalisation		
<p>Objectif partagé en réunion : démultiplier les supports et lieux de diffusion de l'information sur le projet de requalification du Petit Bois.</p> <p>Supports possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ schéma du cœur du quartier présenté et validé en séance, ▪ fresques sur le mur du local Médiation Prévention Relais : <ul style="list-style-type: none"> → lien avec le projet de l'accueil jeunes – exposition mobile « comment tu étais quand tu étais jeune » → lien avec le projet REZA → frise de la future place publique, se lisant « en marchant » ▪ information sur l'habitat participatif <p>Lieux possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le long des friches, ▪ pignons Tintoret et Gauguin, ▪ square Tintoret proche MPR – mur de la dalle Tintoret / belvédère. <p>Suite à donner, validée en séance : monter un temps de travail sur cette thématique avec l'accueil jeunes, les associations et habitants.</p>	Groupe de travail à constituer	Avril 2013
Projet de requalification du Petit Bois et de la future place publique		
<p>Présentation en séance du projet réalisé par l'urbaniste Urbicus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ friches : planning et modalités du transfert des activités des friches à proposer lors du prochain atelier projet ▪ citystade : intérêt à associer les « jeunes » utilisateurs de l'équipement lors des travaux de déplacement du citystade. ▪ lieux loisirs : <ul style="list-style-type: none"> → boulodromes : interroger la pertinence de conserver ces boulodromes existants / les supprimer / les déplacer ? → barbecues : réflexions à porter sur une possible installation, à des endroits éloignés des pieds d'immeubles ▪ propreté des espaces publics : se servir du projet pour sensibiliser / informer / changer les comportements sur la tenue des espaces publics 	MGPV / ITE / Centre social et régie de quartier	Avril 2013
	ITE/Urbicus	Avril 2013
	MGPV/régie de quartier	

<ul style="list-style-type: none"> ▪ initiatives habitantes à favoriser dans le cadre du projet : ex : lauréat « Talents des cités » au concours Lépine - fabrication de kits de maintien de sacs-poubelles sur tous supports. 		
Restauration du square Tintoret et déploiement d'un chantier d'insertion		
<p>Réhabilitation square Tintoret : comment réutiliser le béton ? comment faire du lieu un endroit « confortable » ? comment mettre en valeur la mosaïque ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les participants ont exprimé leurs souhaits de voir évoluer la peinture actuelle du mobilier. ▪ en séance, HDFS a évoqué la solution en béton ciré, appliquée sur un autre projet, proposant un bon rendu. <p>Enjeu validé en séance : monter un chantier « noble » et « majeur » pour une véritable plus value du chantier d'insertion.</p> <p>Principes validés en séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ mise en place d'un chantier insertion avec la régie de quartier pour la réhabilitation du square Tintoret + autres zones sur Petit Bois à identifier par l'urbaniste, ▪ rédaction d'un cahier des charges par Urbicus, pour diffusion à la régie de quartier ▪ question abordée en séance : comment prendre en compte les travailleurs handicapés dans le cadre d'un chantier d'insertion ? 	Urbicus / régie de quartier	Avril 2013
Stratégie d'abattages/plantations d'essences végétales pour le projet du Petit Bois		
<p>Le projet du Petit Bois propose l'abattage d'arbres pour des raisons sanitaires, mais également du fait des profondes modifications de l'espace requalifié.</p> <p><i>Les échanges en séance ont par exemple mis en évidence la nécessité pour désenclaver le square Tintoret de supprimer le talus l'entourant, et donc d'abattre les arbres situés dessus.</i></p> <p>Principes validés en séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ plantations des nouveaux arbres permettant de « renaturer » le parc et les espaces publics, avant abattage ▪ mise en place d'un groupe de travail, accompagné par l'urbaniste Urbicus, pour étudier au cas par cas la nécessité d'abattage d'arbres, ▪ accompagnement du groupe de travail par l'urbaniste pour sélectionner les arbres en pépinières. 	<p>Groupe de travail à constituer – CNL Tintoret/Camus/Pergaud se sont montrés intéressés par la démarche</p>	2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre 2013
Mise en place d'une démarche de proposition de dénomination pour les espaces publics créés		
<p>Pour les futurs espaces publics, il est possible de soumettre à la commission de dénomination des noms de rue des propositions.</p> <p>Principe validé en séance : la mission GPV recensera les propositions des habitants/associations, pour soumettre la proposition au service compétent.</p>	MGPV	Mai 2013 au plus tard

Notes prises par Anne Lemasson (MGPV)

Dates du prochain atelier projet – jeudi chantier de Bellefontaine :

➤ **Jeudi 11 avril de 14h à 17h au Centre Social**

Synthèse de l'atelier projet Bellefontaine n°2
11 avril – Centre Social de Bellefontaine

Présences :

CNL Camus/Pergaud Régie de quartier Bellefontaine Association DIRE / ACSF Centre social de Bellefontaine Collectif HDFS MPR – médiation interbailleur	Bailleur Les Chalets SA Elu : R.Godec Directions Mairie de Toulouse / Toulouse Metropole : DDS, Pole SO, Espaces Verts, ITE, MGPV + AMO + Urbaniste Urbicus
--	---

POINTS ABORDES	QUI	ECHEANCES
Projet de requalification du Petit Bois de Bellefontaine		
<p>Objectif partagé en réunion : intégrer les principes d'aménagement émis lors du diagnostic en marchant réalisé en 2009 avec les habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ objectif majeur : valoriser le patrimoine naturel et architectural du quartier ▪ extension du projet au niveau du passage Camus – à supprimer ▪ amélioration des déplacements : création de cheminements piétons-cycles et d'une nouvelle rue Est-Ouest, vers la rue Gauguin. ▪ aménagements d'espaces de convivialité : aires de jeux, de pique nique, bancs. ▪ valorisation de la présence de l'eau : sources et canaux, vestiges de l'aqueduc, bassin...jusqu'à la création d'une fontaine sur la future place en pieds d'immeubles Tintoret-Titien-Goya. <p>Positionnement des espaces de convivialité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ barbecues : <ul style="list-style-type: none"> ➔ emplacements ombragés et éloignés des pieds d'immeubles ➔ 2 emplacements envisagés : square Tintoret / au cœur du Petit Bois (à préciser) ; ➔ conserver les usages positifs actuels au niveau de la terrasse » entre Camus et Pergaud - prévoir une simple remise en état de cet espace <p>Suite à donner, validée en séance : proposer lors du prochain atelier, des emplacements (barbecues, boudrome, bancs) au cœur du Petit Bois</p>	Urbicus	20 Juin 2013
Projet de déplacement des activités et de valorisation des friches		
<p>Rappel en séance des échéances du projet urbain : échéances maximum de libération des friches : fin 2013 pour la parcelle des Chalets et fin 2014 pour les deux autres parcelles</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ emplacements à trouver dans le quartier pour les activités existantes (jardinous) à déplacer ➔ étudier la possibilité de déployer de nouvelles activités suite à ces déplacements pour l'année 2014. <p>Suite à donner, validée en séance : proposer des emplacements pour le déplacement des jardinous, et notamment dans le Petit Bois</p>	MGPV – Urbicus	20 Juin 2013
Restauration du square Tintoret et montage d'un chantier entreprise d'insertion		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation du square Tintoret : le projet prévoit l'installation d'un espace sportif pour adultes (mobilier de fitness adapté) en lieu et place du citystade qui sera déplacé. ▪ Déplacement du commerce ambulant le snackgame : le déplacement transitoire du « snackgame » est envisagé en lien avec les échéances des travaux du projet. Dans cette attente, l'aménagement d'un branchement électrique sera mis en œuvre. <p>Suite à donner, validée en séance : prévoir un temps d'information dédié auprès des jeunes du quartier en 2 temps : déplacement du citystade / installation espace fitness</p>	MGPV /Pole Sud ouest MGPV / Urbicus/MPR	Eté 2013 Automne 2013

Information / communication sur le projet de rénovation de Bellefontaine		
<p>Suite au dernier atelier de février, différents projets renforçant la communication sur le projet ont été engagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilisation systématique des « Nota Bene » : ces fiches permettent aux habitants et usagers du quartier de transmettre leurs remarques sur le projet. Ces supports d'expression sont systématiquement distribués lors des temps de travail / concertation avec les habitants et partenaires du projet. Site internet dédié au projet urbain : www.bellefontaineinfo.com Réalisation en cours d'une frise : vue en perspective des nouveaux espaces publics du quartier. Cette frise sera affichée sur le mur de la dalle Tintoret sous la forme d'une bâche (+ de 3 m de haut – 15-20 m de long) + schéma des futurs aménagements du quartier également affiché → <i>il est rappelé en atelier, la nécessité d'associer les habitants et/ou partenaires du quartier dans la réalisation et la pose de cette frise</i> Un travail photographique mené par l'association Cap Nomade et Bazar Urbain le 10 avril a permis de « tirer la silhouette » d'habitants et d'usagers du quartier (environ 150 participants). Ces silhouettes seront intégrées dans la frise sur le projet. La thématique de l'histoire du quartier a été retenue par l'accueil-jeunes pour la première phase de valorisation du mur du local de MPR : ce projet de graph pourra être réalisé pendant les vacances de Pâques. → <i>rappel en séance : importance d'associer « Kenian Prod » qui avait réalisé le projet initial de peinture murale.</i> <p><u>Suite à donner, validée en séance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> installation de la frise et du schéma au pied du Belvédère le 15 mai 2013 en lien avec les habitants et partenaires du quartier (dispositif à préciser) validation en séance d'un emplacement supplémentaire pour un panneau de communication de 8m² sur le projet urbain (zone entre Gauguin et Van Gogh) <p>les autres espaces identifiés comme pouvant être supports d'information ou de valorisation du quartier lors du dernier atelier (pignons Tintoret/Gauguin, métro de Bellefontaine, friches) seront travaillés dans un second temps (fin 2013).</p>	<p>MGPV</p> <p>Bazar Urbain /MGPV</p> <p>Bazar Urbain</p> <p>DDS – accueil jeunes</p>	<p>Dès avril 2013</p> <p>15 mai 2013</p> <p>Avril- mai 2013</p> <p>Mai 2013</p>
Stratégie d'abattages/plantations d'arbres dans le Petit Bois		
<ul style="list-style-type: none"> Présentation en séance du projet d'abattage et de replantations des arbres par Urbicus : suppression de 65 arbres / plantations de 300 nouveaux arbres / conservation de 300 arbres Identification sur site des arbres supprimés sur le square Tintoret : non réalisée et reportée au 24 mai après midi en présence de Régis Godec <p><u>Suite à donner, validée en séance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Sélection d'un petit groupe d'habitants (6 à 8 pers.) pour sélection en pépinière de 14 arbres à replanter au niveau du square Tintoret Réflexions à mener sur la proposition de parrainage des arbres. 	<p>Urbicus/La Condition Urbaine/MGPV</p> <p>Urbicus/La Condition Urbaine/MGPV</p>	<p>24 mai 2013</p> <p>Sept./Oct. 2013</p>
Dénomination des nouveaux espaces		
<p>Plusieurs espaces et supports de communication peuvent être utilisés pour transmettre les avis sur les noms des futurs espaces publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nota Bene Par mail à Anne Lemasson (MGPV) Petit déjeuner partenaires du Centre Social du 17 mai 2013 <p>→ date au plus tard de transmission des propositions : 17 mai 2013</p> <p>→ une initiative associative a été lancée sur Reynerie sur des propositions de noms de rue au féminin</p>		

Dates du prochain atelier projet – jeudi chantier de Bellefontaine :

➤ **Jeudi 20 juin 2013 à 15h au Centre Social**

Annexe : liste des remarques recensées dans les Nota Bene (11 avril 2013) :

- La « Prairie plate » est un espace modestement approprié car il est difficile d'y « taper dans un ballon » de façon sécurisée à cause de son terrain accidenté.
- Quid des aménagements pérennes concernant l'implantation du snack existant sous forme peut qualifiante de « caravane »
- Question de la proximité de l'espace barbecue- pique-nique sous la dalle du Tintoret.
- Grande satisfaction sur le projet d'implantation de jeux et d'un espace sportif pour adultes.
- Intérêt majeur de soutenir la sollicitation formulée sur la réunion publique de Reynerie sur l'implantation d'une salle de boxe.
- Identifier la possibilité de mise à disposition d'une salle au bénéfice de fêtes familiales – veillées funéraires pouvant accueillir une cinquantaine de personnes.
- Propositions depuis l'année passée à la DDS de commencer à déplacer les activités sur la friche Maurois vers la nouvelle place ou sur une autre friche pour éviter de se retrouver entre deux chantiers. Un projet d'abri pour la pluie est prévu pour pouvoir continuer les créations – collectif HDFS
- Invitation à voir les réalisations de Brigitte Pelacchini sur les quartiers de Tabar et Bagatelle – collectif HDFS.
- Laisser libre le déplacement sur le boulo-drome qui est un lieu de passage vers les écoles, le center commercial, le marché et le métro, un lieu de convivialité, de jeux de très jeunes enfants avec parents (3-5 ans), de jeux de boules libres occasionnels.
- Proposition de dénomination de la nouvelle rue de la maternelle à Gauguin : rue Maurois – CNL Camus-Pergaud.
- Penser à prévoir une zone « nature » dans le petit bois pour des animations – Association Dire.
- Faire un stand sur l'information et d'échanges autour du projet pendant le marché sur la place Martin Luther King.
- Prévoir plusieurs barbecues dans le petit bois.
- Planter des saules pleureurs dans le petit bois.
- Problèmes de circulations piétonnes pendant les travaux de la nouvelle rue : pas de passages piétons devant MPR et présences de nombreuses flaques d'eau quand il pleut le long des trois friches.
- Problèmes des scooters : comment faire respecter les règles et protéger les piétons ? Impossible pour les personnes malades de se reposer en ouvrant les fenêtres.

Synthèse de l'atelier projet Bellefontaine n°3
20 juin 2013 – Centre Social de Bellefontaine

Présences :

CNL Camus/Pergaud
 CNL Tintoret
 Régie de quartier Bellefontaine
 MPR – médiation interbailleur
 Association La Gargouille
 Centre social de Bellefontaine
 Education nationale – coordonateur ZEP – réseau
 ECLAIR
 Association DIRE / Lien Horizon Danse / ACSF

Bailleur Habitat Toulouse / Les Chalets

E.Hamel – étudiante en sociologie

Elu : R.Godec

Directions Mairie de Toulouse / Toulouse Metropole :
 DDS, Pole SO, Espaces Verts, ITE, MGPV + AMO +
 Urbaniste Urbicus

Habitants : Mme ALVES / Mme BETTRAIA

POINTS ABORDES	QUI	ECHANCES
Dénomination des nouveaux espaces		
<p>La dénomination de la nouvelle rue Samuel Gilbert Teboul a été fixée lors du Conseil Municipal du 25 janvier 2013 sur propositions de la Commission de Délégation des noms de rues.</p> <p>Pour soumettre des propositions à la commission pour la dénomination des espaces publics futurs, il est nécessaire d'adresser un courrier au président de la commission.</p> <p><u>Suite à donner / points validés en séance :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - nouvelle rue reliant la rue Gauguin au centre culturel Alban Minville → proposition à soumettre à la commission : rue Maurois - collecter les propositions de dénomination des futurs espaces publics à venir (place publique au pied de la dalle Tintoret / promenade piétonne le long du bois) – <i>rappel en réunion de la volonté de féminisation des noms de rue</i> 	<p>Habitants de Bellefontaine</p>	<p>12 septembre 2013 (atelier 4)</p>
Positionnement des espaces de convivialité		
<p>BARBECUES : Eléments à prendre en compte dans la conception des barbecues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sécurité des utilisateurs (braises / vent) - facilité d'usage - utilisation des deux côtés pour optimiser le fonctionnement - un ou deux foyers - positionnement à l'écart des chemins principaux et des bâtiments - présence d'assises proche du barbecue <p>→ à l'image des barbecues installés entre l'immeuble Tintoret Patrimoine et le bd Eisenhower.</p> <p><u>Suites à donner/points validés en séance :</u> emplacements retenus par les participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - square Tintoret - Petit Bois : au cœur du Bois, à proximité de la tour du château (au pied de Camus nord), sous réserves de l'installer en dehors des circulations des piétons <p>ESPACES BOULODROMES : <u>Suites à donner/points validés en séance :</u></p> <p>→ espace situé entre les bâtiments de Camus Nord et Pergaud : conservation de cet espace dans son fonctionnement actuel permettant la pratique de la pétanque. Dans le cadre des travaux sur le Petit Bois, sont à prendre en compte les besoins suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reprise du sol - besoins de compléments sur l'allée de tilleuls existante <p>→ square Tintoret : opportunité à créer un espace permettant la pratique de la pétanque sous réserves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobiliser une association porteuse d'un projet (création il y a 6 ans d'une association actuellement en sommeil) 	<p>MGPV</p>	<p>Réunion publique square Tintoret - 26/06</p>

<ul style="list-style-type: none"> - organiser des concours/ compétitions avec les associations proches (centres de loisirs/accueil jeunes/MPR/Vivre Ensemble) pour créer une dynamique autour de ce lieu 		
<h3>Déplacement des activités des friches</h3>		
<p>Actuellement, plusieurs activités se déploient sur la friche « du milieu » (parcelle n°2 - programme de reconstructions de la Foncière Logement) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jardinous (4 emplacements) portés par le Collectif Graines de Monlong – coordination par le Centre Social : 2 jardinous de 2m * 1m et 2 jardinous de 4m * 1m - animations réalisées par l'association DIRE (sensibilisation à l'environnement) - animations réalisées par le collectif HDFS : arbres à palabres / chenille <p>Echéance de déplacement des friches : fin 2013/courant 2014</p> <p>LES JARDINOUS : Plusieurs propositions sur la nature et le transfert des activités des jardinous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - forme jardinous ou « jardins en lasagne » ? - emplacements : <ul style="list-style-type: none"> → <u>proche pied immeubles Gauquin</u> : cet espace correspond au foncier appartenant à la copropriété Gauquin / point à étudier directement avec le syndic Les Chalets SA → <u>dalle Tintoret</u>, sous réserves de la vérification des contraintes techniques par l'urbaniste : niveau d'ensoleillement nécessaire / présence d'un point d'eau / surcharge de poids de l'activité par rapport à la structure de la dalle → <u>square Tintoret</u>, transfert possible dès début 2014 → <u>au cœur du Petit Bois</u>, pas avant 2014 (fin des travaux) - envisager un jardinou « mobile » - déplacement régulier du jardinou dans le quartier <p><i>Stratégie à définir : regroupement des 4 espaces des jardinous (permet de regrouper les animations) ou dispersion des jardinous dans le quartier (animations sur l'ensemble du quartier)</i></p> <p>Suites à donner/points validés en séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - répondre à la demande de déplacement des jardinous sur la dalle Tintoret : étude des contraintes techniques, - soumettre ces principes à la concertation animée par le collectif Graines de Monlong autour du déplacement de la friche + faire un retour lors du prochain atelier projet <p>Ajout post-réunion : l'analyse technique sur la dalle Tintoret a mis en avant l'impossibilité d'installer un point d'eau (problèmes d'étanchéité) et des difficultés majeures par rapport à la surcharge sur la dalle.</p> <p>« PRAIRIE » : Proposition en séance : création d'un espace dans le Petit Bois, type « prairie », avec gestion différenciée plus écologique permettant le déploiement d'activités et animations multiples en lien avec la nature (activités de sensibilisation à l'environnement portées par l'association DIRE sur la friche).</p> <p>Cet espace devra être implanté dans une zone du Petit Bois préservée des flux des piétons.</p> <p>Suites à donner/points validés en séance : réserver et prévoir un espace de ce type dans le cadre du projet de réqualification du petit bois.</p> <p>ACTIVITES LAND'ART : Point à étudier : retrouver les activités déployées sur la friche dans les espaces publics futurs ? Quel porteur de projet ? → se servir de l'exemple des rochers à Bagatelle</p> <p>Suites à donner/points validés en séance : point à remettre à l'ordre du jour du prochain atelier projet de septembre 2013, en présence des porteurs du projet Land'Art sur la friche</p>	<p>Urbicus / MGPV</p> <p>Collectif Graines de Monlong</p> <p>Urbicus/habitants/associations</p> <p>DDS/MGPV</p>	<p>Eté 2013</p> <p>12 septembre 2013 (atelier 4)</p> <p>Automne 2013</p> <p>12 septembre 2013 (atelier 4)</p>
<h3>Abattages/plantations d'arbres dans le Petit Bois</h3>		
<p>Retour sur la visite organisée le 24 mai 2013 + point sur l'organisation des différentes étapes de la replantation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobiliser les associations et structures potentiellement porteuses d'un projet autour 		

<p>de la replantation des arbres (ASEM, DIRE, collèges, écoles, CLAE, SCOP ados...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - mobiliser un groupe d'habitants volontaires pour aller en pépinière et parrainer les arbres replantés (une 30aine) <p><u>Suites à donner/points validés en séance :</u> Programmation d'une réunion avant l'été réunissant les acteurs du projet (Urbicus, MGPV, régie de quartier, Amicales de Locataires, DIRE, ASEM, etc.) pour organiser les différentes étapes de la replantation des arbres du quartier.</p>	MGPV – Urbicus	Juillet 2013
Petits ateliers urbains		
<p>Présentation des travaux réalisés avec le collectif Zoom dans le cadre des petits ateliers urbains sur l'année scolaire 2012 – 2013 (exposition des travaux dans l'espace Enfance et Famille Claude Nougaro). Trois thèmes ont été abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - jeux dans le quartier - vues aériennes et repérage dans le quartier - réalisation des motifs du tapis de jeux sur le toit de MPR (travaux prévus début 2014) <p>Proposition de poursuivre les petits ateliers urbains en 2013 et en 2014 avec Urbicus et l'association la Gargouille. Les ateliers pourraient se faire durant le temps scolaire, dans le cadre du passeport pour l'Art (parcours culturel), autour des thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'eau - l'aqueduc - le patrimoine de Candilis <p><u>Suite à donner, validée en séance :</u> poursuite du travail des petits ateliers urbains avec Urbicus et l'association la Gargouille en 2013 et 2014.</p>	<p>Ville de Toulouse - Urbicus – La Gargouille</p>	<p>A partir de septembre 2013</p>
Démolition de la fresque Camus		
<p>Dans le cadre du projet de résidentialisation du bailleur Habitat Toulouse et des travaux d'accompagnement par Toulouse Metropole, les murs sur lesquels la fresque Camus a été peinte vont être déposés pour permettre de requalifier les abords des pieds des immeubles (différences de niveaux très importantes à reprendre). Ces murs datant de l'époque de construction, leur dépôt ne permettra pas de les conserver en l'état, et ne permettra donc pas la conservation de la fresque.</p> <p>C'est dans ce cadre qu'a été organisé un temps avec les habitants, sur site, pour envisager les différentes possibilités de conserver les traces de cette fresque, dans le respect du travail fourni lors de sa réalisation.</p> <p>Plusieurs pistes de travail évoquées en séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - découpe et conservation de morceaux de la fresque → cette solution n'est pas retenue par les participants, la fresque représentant un ensemble, en conserver une partie n'a pas de sens, - photo de la frise sur bâche, à retrouver sur un autre lieu du quartier → souhait émis en séance : retrouver cette bâche sur un espace visible par tous et pas nécessairement dans un hall d'immeuble - réaliser une nouvelle fresque qui intégrerait des éléments de l'ancienne fresque dans le nouveau dessin → cette solution reste à étudier, sous réserve de pouvoir créer une nouvelle dynamique autour d'un tel projet <p>Calendrier de la démolition de la fresque : 1^{er} semestre 2014</p> <p><u>Suite à donner, validée en séance :</u> sur la base de ces premiers échanges, faire des propositions de nouvelles solutions permettant de préserver l'image de la fresque.</p>	<p>MGPV – BZU en lien avec Amicale de locataires</p>	<p>12 septembre 2013 (atelier 4)</p>

Dates du prochain atelier projet – jeudi chantier de Bellefontaine :

➤ **Jeudi 12 septembre 2013 à 15h au Centre Social**

annexe : liste des remarques recensées dans les Nota Bene (20 juin 2013) :

- Curer la mare de Bellefontaine / la demande a été relayée aux services en charge de l'entretien
- L'intensité lumineuse de l'éclairage public baisse au milieu de la nuit dans le quartier ce qui est vécu de façon très anxiogène par les habitants / à mettre à l'ordre du jour du prochain atelier projet

Synthèse de l'atelier projet Bellefontaine n°5
21 novembre 2013 – Centre Social de Bellefontaine

Présences :

CNL Camus/Pergaud CNL Rouault Régie de quartier Bellefontaine Centre Culturel Alban Minville Associations Lien Horizon Danse / ACSF Collectif HDFS	Bailleur Patrimoine SA / Les Chalets / Habitat Toulouse Elu : R. Godec Directions Mairie de Toulouse / Toulouse Metropole : DDS, Pole SO, Espaces Verts, ITE, MGPV + AMO + Urbaniste Urbicus, Centre social de Bellefontaine
---	--

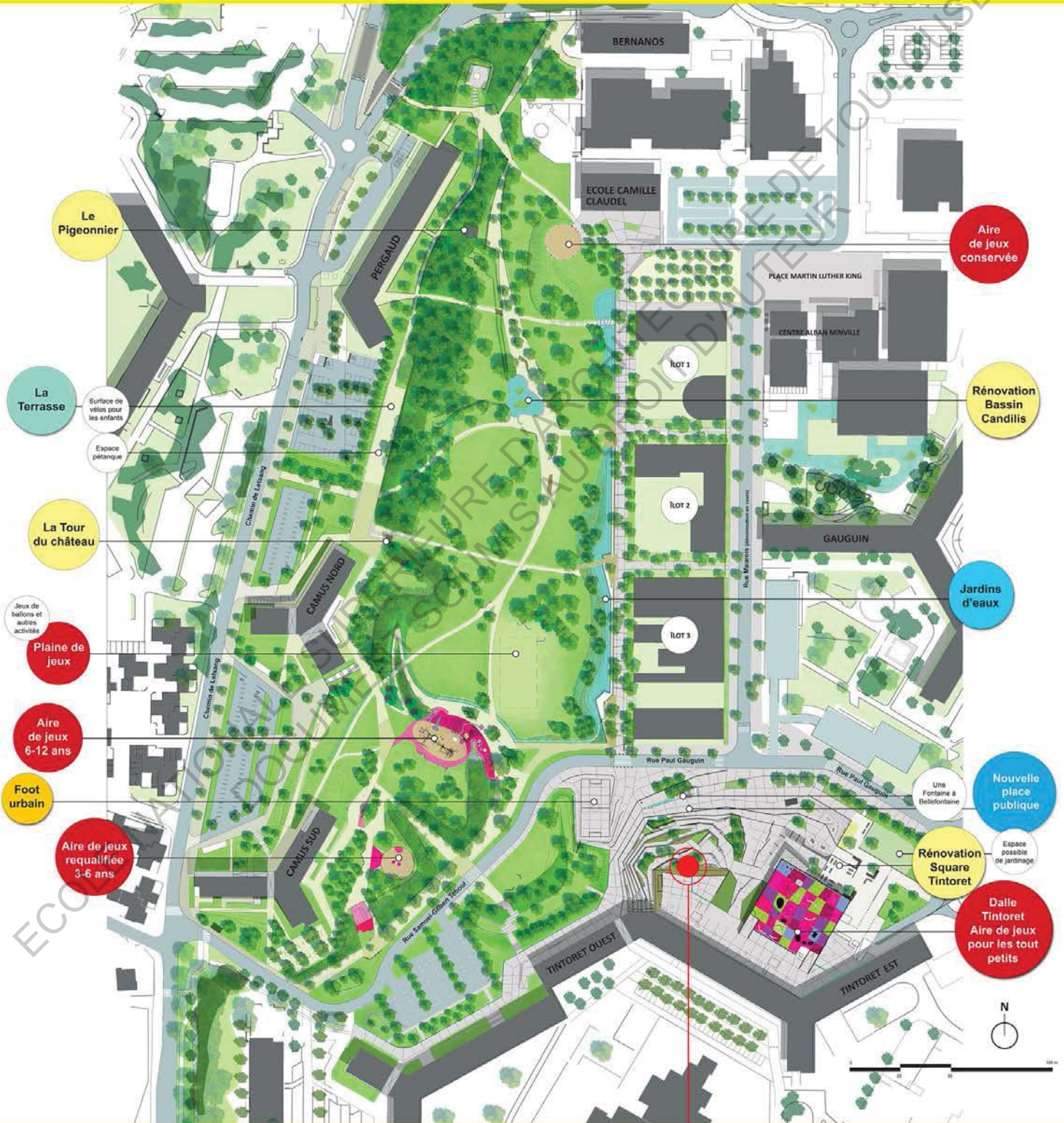
POINTS ABORDES	QUI	ECHANCES
Point d'avancement des sujets abordés lors du dernier atelier (12 septembre 2013)		
1. Visite en pépinière effectuée le 23 octobre 2013 - choix des 30 arbres qui seront plantés dans le square Tintoret et le Petit Bois : <ul style="list-style-type: none"> avec un groupe d'habitants volontaires + associations DIRE, Lien Horizon Danse et régie de quartier Bellefontaine remplacement des 14 Micolouliers par 14 tilleuls argentés choisis en pépinière : plantations prévues dans le square Tintoret en février 2014 un pin parasol sera également planté en limite du square et de la future place : plantation prévue en 2015 	Service Espace Vert – ITE – Urbicus	Réalisé en octobre 2013
2. Plantations et parrainage collectif le 20 novembre 2013 dans le petit bois (accompagnement régie de quartier) : <ul style="list-style-type: none"> parrainage matérialisé par la pose bracelets autour arbres plantés (13) avec les habitants ayant participé aux visites en pépinières 	Régie de quartier /DIRE / Lien Horizon Danse	Réalisé en novembre 2013
3. Projet « adopte un arbre » : <ul style="list-style-type: none"> mise en place d'un parrainage individuel des futurs arbres du petit bois de Bellefontaine (environ 300 arbres replantés à l'automne 2014) inscriptions et identification des arbres à parrainer à partir d'un plan grande échelle (système de numérotation pour chaque arbre) maquette présente dans les principaux équipements du quartier (centre culturel, métro, marché...) afin de pouvoir recueillir le plus grand nombre d'adoptions une « fiche d'adoption » sera remise à chaque parrain lui permettant de certifier son adoption et d'identifier l'arbre parrainé (coordonnées, certificat d'adoption, type d'arbre choisi...) à l'aide d'une carte localisant l'arbre choisi. 	Projet d'ensemble : AMO Espaces Publics (Bazar Urbain) en lien avec la MGPV	Projet en cours
4. Marche aux lampions – 18/12/2013 : <ul style="list-style-type: none"> lors du dernier atelier projet (12 sept 2013), il a été imaginé de profiter de cet événement pour pouvoir préfigurer les futurs arbres du bois de Bellefontaine : <ul style="list-style-type: none"> 300 supports (poches+sable+bougie chauffe-plat) seront fabriqués par les enfants encadrés par l'ACSF et le collectif HDFS 17/12/13 - veille de la marche aux lampions : un parcours est proposé aux habitants du quartier pour préparer la mise en place de ces supports figurant les arbres et mis en place le lendemain pour la marche 	Marche aux lampions organisée par le centre culturel / collectif HDFS / ACSF	Projet en cours
5. Autres projets autour des arbres : <ul style="list-style-type: none"> un projet sur la mémoire des arbres pourrait être mis en œuvre à partir de l'automne 2014 : exemple de la compagnie « le Dandy manchot » présenté par le centre culturel → validation de la démarche par l'atelier projet en séance 	CC Alban Minville	A partir de l'automne 2014
Suites à donner, validées en séance : 1/ La démarche de parrainage des arbres pourra être poursuivie sur le square Tintoret et pourra faire l'objet d'un parrainage individuel une fois que la démarche « adopte un arbre » sera lancée. Point de vigilance : Dissocier les temps de parrainage avec les temps des plantations pour respecter le déroulement des chantiers.	MGPV / régie de quartier / Urbicus	T1 2014
2/ Le collectif HDFS est chargé de contacter d'autres acteurs associatifs du quartier (Africa 31, Vivre Ensemble, L'école et nous...) autour de l'installation des lampions dédiés aux futurs	Collectif HDFS	Fin nov. / début déc. 2013

arbres la veille de la marche aux lampions.		
Les friches sur les futurs îlots de construction		
<p>Rappel de la situation existante sur la friche centrale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 jardinous avec animation par le Collectif Graines de Monlong – coordination par le Centre Social : 2 jardinous de 2m * 1m et 2 jardinous de 4m * 1m - animations réalisées par l'association DIRE (sensibilisation à l'environnement) - animations réalisées par le collectif HDFS : arbres à palabres / chenille. <p>Echéance de fin d'activités sur les friches (proche dalle Tintoret et centrale) : fin 2013/courant 2014</p> <p>Les jardinous : Suites à donner, validées en séance : Emplacements identifiés pour le transfert des jardinous : <ul style="list-style-type: none"> - « Terrasse Camus » située en face du parking - Square Tintoret, transfert possible dès début 2014 Espaces ne pouvant recevoir le transfert des activités des jardinous : <ul style="list-style-type: none"> - La dalle Tintoret (contraintes techniques trop fortes, absence de point d'eau) </p> <p>Suites à donner, à vérifier avant validation : Espaces devant faire l'objet d'une autorisation préalable avant le transfert des activités des jardinous (espaces privés) : <ul style="list-style-type: none"> - Espace « en rond » devant Gauguin : vérifier la possibilité d'une implantation avec le bailleur les Chalets - Espaces à proximité de Van Gogh et résidence Rouault : demande à faire parvenir à la Ville </p> <p>Arbre à palabres et chenille : Plusieurs propositions de déplacement : <ul style="list-style-type: none"> - Par le collectif HDFS : sur l'îlot n°1 « esplanade aux Tilleuls » (en face de l'ancien centre commercial DIA) <ul style="list-style-type: none"> o avantages : situé à l'abri du vent, école C. Claudel favorable à cette implantation. o inconvénients : espace de statut public servant aux manifestations dans le quartier qui serait détourné au profit d'usages exclusifs - Par l'urbaniste / paysagiste (Urbicus) – pour la chenille : entre les deux futures aires de jeux du petit bois (pied de Camus) <ul style="list-style-type: none"> o avantages : prolonge l'esprit et l'espace ludique / permet de conserver une « trace » de la chenille - Arbres à palabres : la fonction « d'abri » peut être intéressante à retrouver dans les futurs espaces publics, moins l'objet « arbres à palabres » </p> <p>Suites à donner, validées en séance : Proposition urbaniste acceptée et validée en majorité par les participants sur l'emplacement proposé dans le petit bois sous réserve de : <ul style="list-style-type: none"> - analyse technique et financière par les services de Toulouse Metropole - retour d'une concertation auprès des usagers de la friche : le collectif HDFS consulte les réalisateurs et les contributeurs de la chenille </p> <p>Point de vigilance : trouver un espace de stockage disponible pendant la période de chantier pour la chenille.</p>	<p>DDS, en lien avec la MGPV et les acteurs associatifs concernés</p> <p>Les Chalets</p> <p>Syndic Van Gogh / CNL Rouault</p> <p>Ville / Toulouse Metropole</p> <p>Graines de Monlong / collectif HDFS</p>	<p>Début 2014</p> <p>Fin 2013 / début 2014</p> <p>Fin 2013 / début 2014</p>
La fresque Camus		
<p>Présentation des pistes de reproduction possibles de la fresque Camus aux participants (avantages / inconvénients).</p> <p>Suites à donner, validées en séance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La reproduction de la fresque en format « carte postale » <ul style="list-style-type: none"> o Format le plus petit retenu o Nom des enfants contributeurs à compléter + nom de l'artiste → objectif : réalisation de cartes postales en grand nombre, pour diffusion sur le quartier, avant les vacances de Noël <p>La reproduction de la fresque intégrée dans le mobilier urbain : <ul style="list-style-type: none"> o Banc situé au niveau des futurs espaces publics situés entre les deux immeubles Camus o Matériau proposé : lave ou grès émaillée </p> <p>→ étude technique à réaliser + propositions de perspectives pour avis à l'atelier projet</p>	<p>Bazar Urbain (Nicolas Tixier) / MGPV</p> <p>Urbicus</p>	<p>18/12/2013</p> <p>Début 2014</p>

Dates du prochain atelier projet – jeudi chantier de Bellefontaine :

Le projet :

REQUALIFICATION DU PETIT BOIS DE BELLEFONTAINE • 2013-2015



Le Pigeonnier

La Terrasse
Surface de vélos pour les enfants
Espace pétanque

La Tour du château

Jeux de ballons et autres activités
Plaine de jeux

Aire de jeux 6-12 ans

Foot urbain

Aire de jeux requalifiée 3-6 ans

Aire de jeux conservée

Rénovation Bassin Candilis

Jardins d'eaux

Nouvelle place publique
Une Fontaine à Bellefontaine

Rénovation Square Tintoret
Espace possible de jardinage

Dalle Tintoret
Aire de jeux pour les tout petits

VOUS ÊTES ICI